

Livraison à domicile dans tous les endroits de la ville et de la banlieue. Pour service irrégulier, téléphonez à Main 7697.

# Le Journal du Matin

Le journal du matin apporte les premières nouvelles d'actualité et d'intérêt pour l'homme d'affaires, de commis et l'ouvrier.

VOL. XX — No. 269

NUAGEUX, FROID, NEIGE.

MONTREAL, MARDI, 20 FEVRIER 1923

MINIMUM: 2; MAXIMUM: 16.

PRIX TROIS SOUS

## LA SESSION FEDERALE

### L'ETUDE DU PROBLEME DE LA REPRESENTATION PROPORTIONNELLE

Les Communes ont refusé d'autoriser la création de comités à plusieurs députés pour mettre ce système en pratique. — Opinions diverses. — L'hon. M. King se déclare en faveur du principe, M. Meighen contre. — Vote de 90 contre 72.

Ottawa, 19. — Le débat qui avait duré toute la journée à la Chambre des Communes a pris fin, quelques minutes avant minuit, après la détermination d'une motion présentée par W. C. Good, représentant progressiste du comté de Brant, et votée de 90 contre 72.

Le débat sur le système de représentation proportionnelle a été adopté dans plusieurs pays et l'on a été satisfait de cette réforme.

M. Good cite des paroles de Lloyd George à propos des dernières élections anglaises, disant qu'il est évident que dans beaucoup de cas des députés ont été élus par le vote de la minorité.

Rappelant le débat sur la représentation proportionnelle à la dernière session, M. Good a rappelé à la Chambre que le premier ministre M. King avait exprimé lui-même son adhésion à cette réforme.

M. L. J. Ladner, député conservateur de Vancouver, pose deux questions à M. Good. D'abord, n'a-t-il pas distingué entre le système municipal d'administration et le système fédéral où la majorité fait loi avec la responsabilité ministérielle?

M. A. W. Neill, député indépendant de Comox-Alberni, suggère un amendement à la résolution. Les comités qui auraient plusieurs députés devraient tous être dans les villes, autrement, en Colombie Anglaise par exemple pour avoir un comté rural qui aurait cinq députés il serait nécessaire de comprendre 75 pour cent de la province et la campagne électorale durerait deux ans.

M. R. K. Anderson, député conservateur de Halifax, s'oppose à la résolution parce qu'elle romprait le système démocratique actuel où la majorité fait la loi et lui substituerait le gouvernement d'un groupe comme dans l'Ontario.

Les minorités sont parfois si petites qu'elles n'ont pas le droit d'être représentées. Il y a une tendance chez ceux qui sont opposés au gouvernement démocratique de se ranger derrière la représentation proportionnelle.

W. Woodsworth, député ouvrier de Winnipeg Centre dit que la représentation proportionnelle est le système employé à Winnipeg aux élections provinciales et municipales, et à sa connaissance personne ne désire retourner à l'ancien système. La représentation proportionnelle accroît la difficulté du décompte des votes, mais en ce qui concerne les électeurs c'est la simplicité même. Il ne peut pas voir comment la démocratie ou la majorité règne se trouve diminuée par la représentation proportionnelle.

## UN BULLETIN AVEC 43 NOMS

E. J. Murray, député libéral de Winnipeg-Nord, oppose à la résolution. Venant d'un comté qui a essayé la représentation proportionnelle il croit que l'effet de ce système n'a pas été satisfaisant. Le bulletin de vote dans une élection à Winnipeg avec 43 candidats ressemblait à une affiche de cirque. Le système proposé avait pour résultat l'élection de candidats à cause de leur popularité personnelle et non à cause de leur aptitude ou de leur politique. Il ne croit pas que la représentation proportionnelle s'accorde avec notre forme démocratique de gouvernement.

L'HON. M. MEIGHEN Le très hon. Arthur Meighen s'étonne que le gouvernement n'ait pas encore exprimé d'opinion sur ce sujet. Il se demande si le gouvernement a une politique sur ce sujet. Une telle attitude, dit-il, est sans précédent.

Quand le sujet est d'ordre purement local, une telle attitude est possible de la part du gouvernement. Mais sur un sujet aussi important que la représentation proportionnelle, affectant tout le système électoral du Canada, il croit que c'est le devoir du gouvernement de définir clairement son attitude.

Il est vrai qu'en 1919 le parti libéral a adopté le principe de la représentation proportionnelle. Si c'est là l'attitude du gouvernement la Chambre doit en être avertie. Peut-être le gouvernement est-il en faveur du principe mais non de son application. La réciprocité en est un précédent.

Sans attendre que le gouvernement définisse son attitude M. Meighen dit qu'il est prêt à définir la sienne. Il s'oppose à la résolution.

En réponse à l'affirmation de M. McMaster, que le parti conservateur a créé un parti de réaction, M. Meighen continue le débat après dîner, et cite comme preuve contraire la construction du Canadien Pacifique, les réformes faites dans le service civil et la création du Bureau du Blé Canadien. D'après lui, son parti fut un parti progressiste. La meilleure preuve que le parti conservateur fut progressiste est que sa politique est continuée par ses adversaires.

M. Meighen est opposé à la résolution parce que la représentation proportionnelle augmente les partis en politique, et est de nature à nuire à l'efficacité du gouvernement. Cela réduirait l'influence de l'électeur sur les questions de politique et contribuerait à augmenter la part jouée par la personnalité dans les élections. Le fait qu'il n'y a que deux manières de voter pour un membre du parlement, quand de son côté l'électeur pourrait voter pour cinq ou six manières différentes avec la représentation proportionnelle est suffisant pour qu'il se prononce contre cette mesure.

A l'appui de son vote contre la résolution M. Meighen parle de la représentation proportionnelle dans le Manitoba. Winnipeg possède dix sièges qui ont été divisés entre trois ou quatre différents groupes, tandis que le reste de la province où la représentation proportionnelle n'existe pas possède quarante membres ou plus à la Législature. Avec la représentation proportionnelle à Winnipeg, il serait pratiquement impossible pour n'importe quel parti d'obtenir plus qu'un ou deux sièges, tandis qu'on pourrait conserver quelque espoir pour les quarante autres sièges. Il y a donc intérêt pour tout parti de négliger Winnipeg et de faire plutôt la lutte dans le reste de la province. Les mêmes considérations peuvent être appliquées pour le fédéral.

L'HON. M. FIELDING L'hon. W. S. Fielding déclare qu'il votera pour la résolution, mais est sous l'impression qu'une minorité considérable, dans sa propre province, n'est pas représentée sous le présent système. M. Fielding ajoute que quarante-cinq pour cent de la population de la Nouvelle-Ecosse étaient inscrits pour cent de libéraux. Il n'y a donc qu'une majorité de dix pour cent qui contrôle. M. Fielding fait remarquer que la question de représentation proportionnelle a été agitée, il y a deux ou trois ans, au Parlement Britannique. La Chambre des Lords est dans le doute sur ce projet, et la Chambre des Communes s'est opposée à celui-ci.

Win. Irvine, représentant ouvrier de Calgary, soutient que le présent système est injuste de deux façons. Parfois un candidat de minorité est élu et parfois aussi une très grande minorité dans un pays n'est pas représentée. La représentation proportionnelle empêcherait la minorité de gouverner, mais elle donnerait toujours à la minorité une certaine force dans le gouvernement.

PAS ASSEZ DE RENSEIGNEMENTS L'hon. H. H. Stevens, conservateur, représentant Vancouver Centre, a protesté contre le manque d'informations déposées devant la Chambre. Il admet qu'il y a des membres de minorité à la Chambre, mais il insiste sur le fait que, dans la grande majorité des cas, un membre représentant un comté et non la minorité qui l'avait élu. Les conservateurs ne se sont pas plaints en Nouvelle-Ecosse, parce qu'ils ont réalisé que le peuple de cette province désirait un gouvernement libéral et non un gouvernement conservateur.

## CET ARRET DU CHARBON A LA FRONTIERE

Le cabinet attend l'avis du comité consultatif

Ottawa, 19. — L'honorable M. King interrogé au sujet de l'arrêt du charbon à la frontière par le représentant du "Canada" a déclaré que le comité consultatif canadien du combustible, dont M. Magrath est le président, est à étudier la situation et se tient journellement au courant des nouveaux développements. "Assûitôt que ce comité, a dit M. King, sera en mesure d'indiquer au gouvernement quelles mesures il est opportun d'adopter, le gouvernement agira".

## AU NOM DES LOIS DE L'HYGIENE DE NEW-YORK

Le commissaire de la Sûreté Publique s'empare du charbon

A SARATOGA

Le combustible est rendu dans la cave des résidents

Saratoga Springs, 19. — Le contenu de deux des neuf wagons de charbon saisis dans les cours du Delaware et Hudson Railroad aujourd'hui par le département de la police et des incendies de la ville, sous la direction de Dr J. Leonard, commissaire de la sûreté publique, repose en attendant les caves des résidents. Des préparatifs ont été faits pour achever le déchargement demain. Les sept autres wagons qui restent sont gardés par les agents de la police dans les cours du chemin de fer.

Les détectives coopèrent avec les représentants du bureau de l'administrateur du combustible pour empêcher toute autre saisie de charbon à Ballston Spa où les résidents aujourd'hui ont saisi un train chargé en ont transporté vingt tonnes dans des voitures, des automobiles, des palettes et des sacs avant que les agents de la police interviennent.

La distribution du charbon saisi dans les cours de Saratoga s'est faite sans désordre cet après-midi. Des volontaires, les pompiers et les agents de la police transportaient le charbon à travers la ville. Un protêt signifié au Dr Leonard par Edward B. Ashton, président de la Saratoga Coal Co. lui ordonnant de quitter les cours, n'a eu aucun effet. On n'en a pas fait compte. L'équipe volontaire de Dr Leonard, des pompiers et des agents de police de la ville, s'emparent d'une locomotive sur une voie d'évitement et recueillent le train de charbon à la succursale principale de la compagnie de charbon cet après-midi. L'équipe se battit avec les détectives du chemin de fer qui tentèrent de les empêcher de prendre la locomotive et les wagons et de les conduire à la succursale afin de faciliter leur déchargement et la distribution du charbon.

Glarence Kilmer, distributeur du district No 4, a dit ce soir qu'il n'a pas approuvé officiellement la saisie du charbon. Il a été assuré que le se cours venait par les voies régulières, ajouta-t-il.

Le Dr Leonard a déclaré qu'il avait pris possession du charbon en vertu des lois de l'Etat sur la santé, par lesquelles il a le pouvoir de prévenir la maladie et la mort. Cent ordres urgents avaient été reçus quand il a fait la saisie, dit-il.

## LA CRISE EST FINIE

New-York, 19. — La crise du charbon a cessé dans le nord et le centre de l'Etat de New-York selon les déclarations des fonctionnaires de l'administration du combustible, ce soir, par la livraison aujourd'hui de 118 wagons de charbon par le Delaware et Hudson Railroad. D'autres livraisons ont été faites par le New-York Central et la Lackawanna Coal Co.

Trente-trois autres wagons arriveront à destination dans le nord de l'Etat avant le jour, annonce-t-on.

## UNE MAJORITE DE 109 VOTES POUR BONAR LAW

Les Communes anglaises rejettent l'amendement de l'opposition

LLOYD GEORGE

Il préconise une conférence de la France, des Etats-Unis et de l'Angleterre

Londres, 19. — La Chambre des Communes, ce soir, par un vote de 305 à 196, a rejeté l'amendement libéral sur l'adresse en réponse au discours du trône qui demandait une enquête par la Ligue des Nations à la coopération des Etats-Unis sur la capacité de l'Allemagne de payer les réparations. Le débat s'est élevé plus haut qu'à l'ordinaire par le brillant discours de l'ancien premier ministre Lloyd George qui a révélé une énergie parlementaire égale à celle du passé.

Ainsi à cause des règles du parlement qui regardent un amendement à l'adresse comme un vote de censure contre le ministère actuel, la Chambre a rejeté une proposition qui avait probablement la sympathie de la majorité de ses membres parce qu'un vote contraire aurait signifié la chute du ministère.

M. Lloyd George, déployant toute son ancienne maîtrise de la phrase juste, prit la position que l'occupation de la Ruhr par les Français s'était développée au-delà des prévisions du gouvernement français et que c'était le devoir de l'Angleterre et des Etats-Unis de retirer la France d'une position dangereuse. Il répudia toute idée de censure ou de critiquer le ministère de Bonar Law qui a fait son possible comme allié fidèle.

Tout crânier doit choisir entre du comptant ou un banqueroute. La France essaie d'obtenir des deux, mais elle doit se décider pour l'un ou pour l'autre. L'occupation a été mal conçue et trahit un manque de prévoyance. Il refuse de croire qu'un militaire français soit d'avis que la France devait saisir la Ruhr.

La Ruhr est une contrée ouverte sans frontière naturelle et avec une population hostile. La France donne des otages à un ennemi possible, ce qui peut amener un désastre au sens militaire du mot.

Pour résumer, M. Lloyd George considère que le gouvernement français a adopté une politique de désastre irrémédiable. Il n'y avait rien dans le problème des réparations, selon lui, qui demandait une mesure aussi violente. Ce qu'il y a d'inquietant est qu'il doit y avoir une autre raison derrière les réparations puisque évidemment les réparations ne sont point l'objectif en vue.

Il sera très difficile pour la France maintenant de revenir sur ses pas à cause de l'orgueil des deux pays. L'orgueil de la France et de l'Allemagne a été éveillé; ces deux pays se regardent avec une défiance croissante.

Disant que la révolution en Allemagne serait un plus grand danger pour la France, l'Angleterre et l'Europe que le militarisme en Allemagne et l'acte de la France est une répétition de la gaffe de l'Allemagne en 1914, l'ancien premier ministre a dit qu'il voulait seulement engager le premier ministre Bonar Law à faire un pas de plus et à le faire maintenant. Il ne croit pas que l'Angleterre puisse réussir seule; il est impossible qu'un programme de restauration et de réparations réussissent sans les concours des Etats-Unis. Les Etats-Unis ont souffert d'indigestion. Ils ont pris la responsabilité morale; ils ont participé à la guerre et aidé à abattre l'Allemagne. Leur président a signé le traité et bien que le Sénat l'ait rejeté, ce ne fut pas à cause des réparations mais à cause de la Ligue des Nations qu'ils ne pouvaient accepter. Les Etats-Unis ont moralement accepté toute la situation.

M. Lloyd George s'est étendu longuement sur les récentes suggestions du secrétaire d'Etat américain Hughes et il désire savoir si le gouvernement présentait le gouvernement de Washington pour continuer s'il s'en tenait encore aux propositions qu'il avait faites lui-même au cas de l'échec probable de la conférence de Paris.

Le premier ministre Bonar Law en liquidant le débat a insisté que comme celui qui appuie l'amendement, il désapprouve l'action française, mais il ne peut pas voir de quelle utilité ce serait d'agir en opposition complète avec la France comme M. Lloyd George le propose. Il rappelle à M. Lloyd George que lui-même, Lloyd George, il y a deux ans, dans un ultimatum à l'Allemagne a proposé que la Ruhr serait occupée si l'Allemagne manquait à ses obligations.

Le premier ministre prétend que si la France, au mois d'août dernier, avait attendu l'appel pour soumettre la question à la Ligue des Nations, il serait peu probable qu'elle l'entendrait maintenant que son orgueil est en jeu, et il a répété son opinion que le temps n'est pas arrivé pour une intervention utile. Le gouvernement est averti que les Français considèrent la proposition de l'amendement comme un acte ouvertement hostile et rien ne peut être fait sans le consentement de la France. Le seul effet serait de mobiliser l'opinion du monde contre la France et qui y gagnerait ?

M. Bonar Law a exprimé sa surprise aux allusions de l'amendement aux récents indices que les Etats-Unis participeraient volontiers à une conférence et il déclara: Il n'y a pas eu un mot d'écrit ou de dit par aucun des représentants du gouvernement américain qui ait suggéré que les Etats-Unis étaient prêts à intervenir dans les querelles de l'Europe.

Le premier ministre fit remarquer que M. Hughes avait suggéré la possibilité d'Américains distingués prêts à coopérer, des Américains distingués, dit M. Bonar Law, ce n'est pas le gouvernement américain. Ce n'est pas un indice que le gouvernement américain est prêt à intervenir. Toute la question est de savoir si l'intervention anglaise sera comme ami ou comme ennemi.

Nous avons choisi, ajouta le premier ministre que ce serait comme ami et par conséquent nous désirons maintenir les troupes anglaises sur le Rhin aussi longtemps que possible. Cela continuera d'être la politique du gouvernement.

Sur la question de participation des Etats-Unis les avis sont très variés. P. A. I. Fisher, député libéral des universités anglaises qui était président du bureau de l'Education dans le cabinet de Lloyd George, en ouvrant le débat considère la coopération américaine si importante que si elle ne peut être obtenue autrement, on devrait permettre aux Etats-Unis d'envoyer des volontaires indépendamment de la Ligue des Nations.

Lord Robert Cecil d'autre part sans diminuer l'importance de l'aide des Etats-Unis, croit qu'une invitation formelle à Washington comporterait un grave danger de froisser les Etats-Unis et pourrait provoquer Washington à déclarer de nouveau que l'opinion du gouvernement américain est que l'Europe doit régler ses propres querelles. Lord Robert comme d'autres orateurs a insisté sur la nécessité d'éviter une rupture avec la France et regarde l'idée d'une conférence internationale pour reviser d'un bout à l'autre le traité de Versailles comme une politique impossible.

## Nominations au Canadien National

Ottawa, 19. — Le major Graham A. Bell, C.M.G., vice-président en charge des finances du Canadien National, a annoncé ce soir les nominations suivantes qui ont été approuvées par le président sir Henry Thornton, K.B.E.

D. A. Brown, assistant du vice-président des finances du Canadien National à Toronto, assistant du président des finances aux quartiers généraux à Montréal.

T. H. Cooper, assistant contrôleur du Grand Tronc à Montréal, assistant du vice-président aux quartiers généraux à Montréal.

## 1,026 WAGONS DE CHARBON SONT TIRES DE LA RUHR

C'est ce que déclare M. Poincaré devant un comité de la Chambre

L'OCCUPATION

Elle ne constitue qu'un contrôle, mais elle sera très effective

Paris, 19. — Le comité des relations étrangères de la Chambre des députés a entendu, aujourd'hui, le premier ministre Poincaré pendant 3 3/4 heures, mais n'ayant pu obtenir tous les renseignements qu'il voulait, le comité entendra de nouveau lundi prochain la suite de ses explications.

Quand l'assemblée a pris fin, le président Georges Leygues, a exprimé les remerciements du comité à l'adresse de M. Poincaré pour les renseignements fournis, appuyés de textes officiels variés, qu'il a données, et qui prouvent clairement les méthodes et encore fermes méthodes que le gouvernement a adoptées dans sa politique étrangère. Le principal sujet discuté fut l'occupation de la Ruhr. Le premier ministre a établi que les Français et les Belges occupent 2,800 kilomètres carrés dans le bassin de la Ruhr, laissant 500 kilomètres carrés en dehors des limites du district occupé. Le district occupé produit 90,000,000 de tonnes de charbon annuellement et la partie du territoire non occupé 8,000,000 tonnes. Les mines du gouvernement ne représentent qu'un cinquième de la production totale. Les fours de coke sont au nombre de 14,500, dont 14,200 ont été pris; ceux-ci pouvaient produire 80,000 tonnes journalièrement. La population du Ruhr est de 3,500,000; 3,000,000 sont dans la zone occupée; il y a 500,000 mineurs, dont 450,000 dans la zone occupée. Les personnes employées pour l'administration des mines, du territoire occupé sont au nombre de 1,000 à 1,200.

Après avoir fait l'éloge du général Degoutte et déclaré qu'il n'était pas question de le remplacer, M. Poincaré a continué: "Il n'est pas douteux que notre mission est purement une mission de contrôle. Cette mission est confiée à soixante ingénieurs, la plupart français; on attend prochainement quelques ingénieurs anglais et volontaires. Comme représailles pour le sabotage, nous avons expulsé 285 hauts officiers de la Ruhr et 55 de la région, ils furent remplacés par des officiers de plus bas rang, puisqu'on ne peut pas les remplacer par des Français.

Avant l'occupation, 585 trains de voyageurs et 620 trains de fret circulaient journellement dans la Ruhr; aujourd'hui à cause des conditions de désordre causées par des ordres de Berlin, il n'y a que 70 trains de voyageurs et de fret ensemble qui y circulent journellement. Il y avait 40,000 employés de chemin de fer dans la Ruhr et 120,000 dans la région du Rhin. La France en a envoyé 9,640. Il n'y a pas de matériel roulant dans la zone occupée. Jusqu'à présent 1,026 wagons de charbon ont été envoyés en France et en Belgique."

Le premier ministre traita des négociations avec la Grande-Bretagne regardant le transport à travers la zone anglaise dans la région du Rhin; il donna comme son opinion que l'attitude officielle de l'Angleterre n'était pas opposée à la pratique française comme on semblait le croire en France. L'attention de l'assemblée a été surtout attirée sur Mémel, où M. Poincaré a décrit la situation comme sérieuse. Les Lithuaniens n'étaient pas satisfaits de la décision de la conférence des ambassadeurs, et un esprit belliqueux a prévalu à Kovno.

Les informations reçues au bureau des Affaires étrangères du ministre français à Varsovie ne mentionnent pas les hostilités qui ont commencé entre la Pologne et la Lithuanie; néanmoins certaines dépêches parlent de mouvements des troupes et rapportent que le bruit du canon pourrait être entendu.

## SOUS LE CONTROLE DES FRANÇAIS

Londres, 19. — Une partie de la zone occupée par les Anglais dans la vallée du Rhin, de quatre milles de long par un mille et demi de large est saisie aujourd'hui sous le contrôle des Français selon une dépêche de Düsseldorf au Daily Mail. La cérémonie de la transmission des pouvoirs a eu lieu à Harff, à 20 milles au nord-ouest de Cologne.

Le général Poyot de l'état-major général français et sir Arthur Godley, commandant des forces anglaises à Cologne ont assisté à la transmission des pouvoirs. La solennité a été un échange de saluts par des petits canons de l'infanterie anglaise et de l'infanterie française et le principal événement a été une bataille de boules de neige entre les enfants allemands et les soldats de l'Entente.

Le premier train français a traversé ce territoire à 4 h. p.m., et des officiers français sont descendus aux diverses gares.

Aux quartiers généraux de Düsseldorf on est très satisfait sur l'heureux résultat de la conférence de Londres.

Taxe spéciale abolie (Dépêche de la Presse Canadienne) St-Jean Terre-Neuve, 19. — Le gouvernement de Terre-Neuve a annoncé aujourd'hui qu'il a aboli la taxe spéciale d'environ 25 pour cent sur les importations qu'il avait imposée l'an dernier. La loi l'abrogeant entre en vigueur immédiatement. Cela représente une réduction d'environ \$900,000 dans les revenus de la douane.

Chronique des Sports

BLACK GOLD A ETABLI UN RECORD, AU PARC JEFFERSON

Il a couvert les trois furlongs et demi en 40-4-5 secondes dans l'épreuve de deux ans, à la Nouvelle-Orléans. - Venu vainqueur du handicap "Grunwald".

A LA HAVANE ET A TIA JUANA

A JEFFERSON PARK

Nouvelle-Orléans, 19 - Venu appartenant à l'écurie Kirkfield, est finalement parvenu par décrocher une bourse, se classant premier du handicap Grunwald, principal numéro d'aujourd'hui au parc Jefferson. La course, ouverte aux pur sang de la division de trois ans seulement réunis six partants et Edward Gray vainqueur de l'Umbria se classant deuxième et troisième respectivement.

A LA HAVANE

La Havane, Cuba, 19 - Voici la liste des inscrits aux courses de lundi après-midi au Parc Oriental:

PREMIERE COURSE, deux ans, à réclamer, \$500, 5-1-2 furlongs: Dixon, Pride 101; xAuntie Millin 102; Clara Deluna 103; Merry Boils 104; Black Santa 115; Strong Man 118.

DEUXIEME COURSE, trois ans et plus, à réclamer, \$500, 5-1-2 furlongs: Naviso 107; Who Can Tell 107; Tony Sue 107; Jill 110; Nan 110; Whip-poorwill 115; Jack Healy 115; Dirty Moors 115; Crain Crow 115; Tom Carr 115; Pittsburgh 115; Adelanta 115.

TROISIEME COURSE, trois ans, à réclamer, \$500, 5-1-2 furlongs: xMiss Ruth L. 98; xClauqua 99; Jennie C. 104; Sweet Cookie 104; Courtier 105; xOver Telle 105; Siboney 108; Fire Tonga 108; Proceeds 109; Prudentiel 116.

QUATRIEME COURSE, 4 ans, à réclamer, \$500, 6 furlongs: xMary Rieel 100; xRuth White 102; Colossus 104; xAuntie 104; Kitty Cheatham 104; Black Top 107; xWin or Quit 107; Memphis 107; Ras 110; Top the Mark 110; Spoda 112; Chow 112.

CINQUIEME COURSE, trois ans et plus, à réclamer, \$500, un mille et 50 verges: xConundrum 88; xPerfect Lady 100; Mrs. Grundy 102; xAfter-night 105; xHoman 105; xLandslide 105; xThos. F. McMahon 105; xHarvey Glover 105; Brennan 107; Herman 112; Jack Hill 112; Puzzie 112; Troubler 112.

SIXIEME COURSE, trois ans et plus, à réclamer, \$600, une mille et 50 verges: xConstran 99; xRosette 99; The Wag 104; Raniel 104; xPapa Muma 107; xBlasgow 107; Top Rung 109; Duke of Wellington 109; Hohokus 109; Smart Money 109.

SEPTIEME COURSE, 1-1-8 mille, 3 ans et plus, à réclamer, \$700, 1-1-8 mille, handicap, trois ans, \$1,000: 1. Vennie, 106, Thomas, 7 à 2, 6 à 5, 1 à 2; 2. Edward Gray, 107, McDermott 3 à 1, 4 à 5, 1 à 3; 3. Prince of Umbria 4 à 1, 4 à 3; 4. American Golden Cross, 142 à 5; 5. All American Golden Cross, 142 à 5.

CINQUIEME COURSE, 1-1-8 mille, trois ans et plus, à réclamer, \$700: 1. Hamkin, 104, Wilson, 13 à 5, 4 à 5, 1 à 3; 2. Rungep, 106, McDevotte, 13 à 5, 4 à 5, 1 à 3; 3. Vitamin 110, Wallace, 15 à 1, 6 à 1, 3 à 1. Temps, 1:53 4-5. Crack Dawn, Gem ont aussi couru.

SIXIEME COURSE, 1-1-8 mille, 3 ans et plus, à réclamer, \$700: 1. Neddam, 110, Mein, 8 à 5, 7 à 10, 1 à 3; 2. Tulane, 110, Chalmers, 20 à 1, 8 à 1, 4 à 3; 3. Transient, 107, Shero, 20 à 1, 8 à 1, 4 à 3; 4. Zone, 1:48 4-5. Mormon Elder, Consort, Zone d'Armes, Jordan ont aussi couru.

Voici la liste des inscrits aux courses de mardi après-midi:

PREMIERE COURSE, \$700, à réclamer, 2 ans et plus, 5-1-2 furlongs: Bonfire 113, Bigger Still 113, Maggie Murphy 111, June 111, Doris 111, Irene Walton - 108, Consolation 108, Amelia S. 108, Glenantrim Maid 108, Recap 103, Miss Claire 103, Panasia 103, Nyrolac 108, Miss Britain 108, Swaggar 110, Elderde 108, Rochambeau 111, Auntie Em 108.

DEUXIEME COURSE, \$700, à réclamer, 3 ans et plus, 5 furlongs: Kirk Livingston 117, You Need 117, Pervis Kemble 114, Whalebone 113, Orcus 113, Marine Corps 111, Boy From Home 111, Archie Alexander 109, Orlova 108, Abblaze 108, Pietrus 107, Thee 104, Green Gold 112, The Peruvian 106, Tender Seth 96, Felicitous 99, Biff Bang 111, Prince Welles 102.

TROISIEME COURSE, \$700, à réclamer, 3 ans et plus, 1-1-6 mille: May Rodine 114, Little Ammie 110, Natural 109, May Roberts 107, Belian Queen 107, Plum Blossom 105, Loveliness 102, Moonwinks 113, Straight Shot 108, Grace Daugherty 107, Freezy Sneez 107.

QUATRIEME COURSE, \$1,000, Orleander handicap, 3 ans et plus, 5-1-2 furlongs: Hidden Jewel 113, My Revertie 111, Elmer K 110, Auntie Day 108, Barracuda 104, Ultimo 102.

LES RAQUETTEURS VONT S'EN DONNER, DIMANCHE PROCHAIN

Un bon programme a été préparé pour la clôture des fêtes organisées sous les auspices du comité des Sports d'Hiver. - Les Gais Lurons auront une assemblée ce soir.

Les raquetteurs de Montréal qui ont contribué largement au succès des différentes démonstrations sportives qui ont eu lieu cet hiver clôturent, samedi et dimanche prochain, la série de fêtes organisées sous les auspices du comité des Sports d'Hiver.

Tous les clubs de la province ont été invités pour assister aux démonstrations que les raquetteurs locaux organisent pour terminer leur saison.

Voici le programme qui a été préparé pour la circonstance:

Samedi, le 24 - Matin, arrivée de clubs, 2:30; steeplechase; départ de Lumskin's; parcoure; Côté-des-Neiges, Chemin Shakespeare, Park Side, Observatoire McGill, monument Cartier, rues des Pins, Laval, carré St-Louis, rues St-Denis et Cherrier à la Paestria du National. Le soir, 8 heures, assemblée de l'Union Canadienne.

Dimanche, le 25 - Matin, parade d'éclaire, rallement au carré Chabouillet, défilé rue Notre-Dame jusqu'à rue Richmond, messe basse à l'église St-Joseph, à 10 heures. A midi, banquet aux officiers organisateurs du carnaval, officiers de l'Union Canadienne et à tous les présidents des clubs. A 2:30 hrs, concours de souche à la corde aux clubs de raquetteurs. Le règlement de ce concours paraîtra prochainement dans les journaux.

Tous les clubs, dûment membres de l'Union Canadienne des raquetteurs, ont le droit d'inscrire une équipe dans le concours.

Un magnifique trophée, offert par la Brasserie Frontenac, sera remis aux vainqueurs.

Les organisateurs auront une assemblée à 8:30 hrs ce soir, au National, rue Cherrier, pour établir les règlements qui régiront ce concours.

Comme on le voit, ces deux jours sont bien remplis, et un très grand nombre de raquetteurs, venant de toutes les parties de la province, se rendront à Montréal, samedi et dimanche, pour prendre part à ces démonstrations.

LA FEUILLE D'ERABLE

Après six années de travail assidu pour l'avancement et le recrutement de son club, M. J. A. Mongeau se voit obligé de démissionner comme président de la Feuille d'Erable.

C'est avec regret que les membres en général ont accepté cette démission, car M. Mongeau a fait comprendre que ses occupations actuelles l'empêchent de se dévouer comme par le passé au développement de l'association. Il restera membre du club et sera toujours prêt à aider, dans la mesure de ses moyens et par ses bons conseils, le bureau de direction qui devra diriger dans une voie de prospérité ce club si populaire.

Un vote, à l'unanimité fut proposé pour remercier M. Mongeau pour le beau travail qu'il a fait depuis six ans passés; ses connaissances comme un sportsman, surtout dans la raquette, ont été aidés le club. M. J. A. Mongeau était président de l'Union Locale des clubs de Montréal, pour le terme 1917-18.

A cette même assemblée, pour raisons majeures, M. R. Laverdure, secrétaire, se voit lui aussi obligé de démissionner.

C'est aussi avec regret que cette démission fut acceptée, car M. Laverdure était certainement un secrétaire très dévoué, qui remplissait avec honneur les devoirs de ses fonctions.

Il fallut donc procéder à l'élection d'un président et d'un secrétaire temporaire pour finir la saison. Et c'est sur la personne de M. J. E. Magnan, que le choix tomba. Dans des termes très courts et choisis, M. Magnan déclara que son travail sera toujours le même. Il saura mener à bonne fin son club comme il a su si bien administrer les différentes organisations.

SIXIEME COURSE, 1 mille, 3 \$800, 3 ans et plus, à l'en Bottons 100, a Badane 102, George 102, Fairway 102, Be Frank 102, All Eden 102, Cavalcaudr II 102, a-Entrée C. B. Irwin.

SEPTIEME COURSE, 5-1-2 furlongs, \$1,000, 3 ans et plus: Jack Bauer 90, Carlos Enrique 102, Eden 92, Little Hope 96, Joella J. 101, Coca Cola 103, Herder 103, Lucky Button 109, Dr. Cordet 110.

HUITIEME COURSE, 1-1-8 mille, à réclamer, \$700, 3 ans et plus: Anabelle 88, Marcella Boy 103, Roisterer 103, Woodie Montgomery 106, Charles Boy 109, Fannie Nail 109, Lily, Walter Dand 114.

Beau. Piste rapide.

qui lui ont été confiés durant le carnaval des sports d'hiver.

M. Albert I. Schapelle, par un vote unanime, fut choisi comme secrétaire. Les membres devront prendre avis que demain, à leur nouveau local, 279 rue Ontario-Est, aura lieu une assemblée très importante. Sujet: organisation de la réception au club Salaberry, lors de sa visite à Montréal, le 25 février.

L'assemblée commencera à 8:30 hrs.

DANS LA VIEILLE CAPITALE

Québec, 19. - Les courses en raquette organisées par le Château Frontenac ont eu lieu samedi et dimanche. Elles ont donné lieu à de belles fêtes et les raquetteurs se sont fort amusés.

Voici le résultat des courses: Première course, 100 verges - 1er, A. Wilkins, Québec; 2e, W. Beauchamp, Montréal; 3e, E. Wiggs, Québec. Temps, 0:13 1-5.

Deuxième course, 440 verges - 1er, U. Jean, Huron; 2e, H. Kelly, Huron; 3e, M. Lemieux, Montcalm. Temps, 1:26.

Troisième course, 220 verges - 1er, W. Beauchamp, Montcalm; 2. O. Couture, Huron; 3. L. Cassels, Québec. Temps, 0:31 3-5.

Quatrième course, 880 verges - 1er, Melbourne Beatty, Québec; 2e, G. Simmona, Québec; 3e, U. Jean, Huron. Temps, 2:5.

Cinquième course, 120 verges, avec obstacles - 1er, A. Wilkins, Québec; 2e, J. Couture, Huron; 3. L. Plante, Montcalm. Temps, 0:20 2-5.

DANS LA LIGUE DU CANADIEN NATIONAL

Deux intéressantes joutes de quilles de "cinq pins" ont eu lieu samedi dernier aux allées Windsor, entre l'équipe du Canadian National Telegraphs de Montréal et celle d'Ottawa.

La dernière équipe est venue à Montréal dans le but d'y remporter plusieurs victoires mais malheureusement elle a dû s'en retourner avec six défaites, ne gagnant pas une seule partie. C'était la première fois que Montréal jouait aux "cinq pins", tandis que l'Ottawa ne jouait que 3:80 hrs p.m., et la deuxième à 6:30 hrs p.m., pour permettre aux Ottawa de prendre leur train.

Tous les joueurs du Montréal se sont distingués, spécialement M. Salaberry, qui a obtenu, dans la première partie, un grand total de 628, et dans la deuxième, 707, avec une partie simple de 274. Le club de Montréal va rencontrer celui d'Ottawa vers le milieu de mars. Scores détaillés:

Table with 2 columns: Player Name and Score. Includes names like Shields, Bailey, Morin, Royer, Ziebell, etc.

Table with 2 columns: Player Name and Score. Includes names like Gold, Woods, Morin, Malila, Sallaway, etc.

Table with 2 columns: Player Name and Score. Includes names like Shields, Bailey, Morin, Royer, Ziebell, etc.

Table with 2 columns: Player Name and Score. Includes names like Major, Woods, Morin, Sallaway, etc.

Table with 2 columns: Player Name and Score. Includes names like Major, Woods, Morin, Sallaway, etc.

Table with 2 columns: Player Name and Score. Includes names like Major, Woods, Morin, Sallaway, etc.

LES LANCEURS A L'ENTRAINEMENT

Collegeville, Ind., 19 - Les candidats aux positions de lanceurs et de receveurs sur l'équipe du collège St-Joseph ont déjà commencé à s'entraîner. Pas moins de 20 espoirs se sont enrôlés sous le gérant Herbert Weir et tous feront valoir leur talent durant quelques semaines.

L'équipe locale s'attend à mettre en scène une batterie supérieure, car outre les nombreux candidats actuellement à l'oeuvre, il y a Flynn et Noff, les deux lanceurs étoiles de l'an dernier. Le reste de l'équipe à l'exception de Plshke et Lauer, voltigeurs, sera composé de recrues.

GAYBY BURLESQUE

FLASHLIGHTS OF 1923 et la petite Linda Caswell.

"The Beautiful and Damned"

mettant en vedette Marie Prevost

Une vue dans laquelle les mœurs, le destin et la vie libre sont mis au jour.

AUTRES ATTRACTIONS Les joueurs de Jazz du Capitol COMEDIE-CREATION DU CAPITOL

Excellent PRINCESS dans une soirée Vandeville. PRINCESS dans une soirée Joe Cook

Qui Arbitrera Cette Rencontre?

Le combat Herscovitch-Schneider est maintenant assuré, vu que le promoteur Alexandre Moore a déposé les contrats devant la Commission Athlétique de la Cité de Montréal.

D'un autre côté tout porte à croire que le promoteur n'est pas au bout de ses ennuis, car hier la question de l'arbitre a surgi et voilà encore un problème qui sera difficile à résoudre.

Raoul Godbout, le gérant de Schneider, a déclaré qu'il accepterait qu'il soit soit à l'exception de Jim McNulty, qui officiait la dernière fois que Herscovitch et l'ancien champion olympique ont son venus aux prises.

De son côté Benny Cummings, le gérant de Herscovitch, ne voit pas pourquoi ce ne serait pas le même arbitre. Il dit que McNulty a donné satisfaction la dernière fois quoiqu'en aient les partisans de Schneider.

A tout événement M. Cummings dit qu'il s'en tiendra à la décision de la Commission Athlétique à ce sujet.

Le combat-revanche entre ces deux boxeurs locaux suscite un intérêt énorme vu la grande rivalité qui existe dans les deux camps.

LE CHAMPIONNAT INTERNATIONAL

Toronto, 19 - W. A. Hewitt vient de recevoir une lettre de Max Silling, de Vevey, Suisse, le président du comité international des sports d'hiver.

L'informant qu'on a pratiquement décidé de tenir un carnaval de sports d'hiver sous le patronage du comité français des Olympiades, du 2 au 10 février 1924.

Silling ajoute qu'on ne sait pas encore si le championnat international de hockey sur la glace sera joué durant ce carnaval. La France a décidé d'organiser pour les Olympiades une série internationale qui sera jouée sur la glace naturelle, dans les Alpes, parce que les ronds artificiels de Paris sont trop étroits pour des joutes de cette importance.

Silling invite le Canada à envoyer une équipe en France pour participer aux joutes pour le championnat mondial olympique. Les détenteurs de la coupe Allan seraient bienvenue pour représenter le Canada.

Le président, P. J. Mulqueen, du comité canadien des Olympiades, dit que l'équipe qui ira en Europe sera choisie par la Canadian Amateur Hockey Association lors de l'assemblée qui sera tenue à Winnipeg en mars, pendant les joutes de la série Allan.

Passé Temps

The Stranger's Banquet

avec une troupe d'étoiles

THE BEAUTIFUL AND DAMNED

LES JOUEURS DE JAZZ DU CAPITOL

LOEWS

HEARTS AFLAME

ARTHUR ALEXANDER & CIE

LE CONSEIL C. DE C. DE LAPRAIRIE

Paul Mauge

CUNARD ANCHOR

ANCHOR-DONALDSON

PREMIERS DEPARTS DE MONTREAL

QUEENSTOWN ET LIVERPOOL

LONDONDERRY ET GLASGOW

BOULEVAUX-MONTREAL-NORD

MONTREAL TRAMWAYS COMPANY

LIGNE DE LACHINE

BOULEVAUX-MONTREAL-NORD

MONTREAL-NORD

MONTREAL-NORD

MONTREAL-NORD

MONTREAL-NORD

MONTREAL-NORD

MONTREAL-NORD

MONTREAL-NORD

MONTREAL-NORD

MONTREAL-NORD

MONTREAL-NORD

MONTREAL-NORD

MONTREAL-NORD

MONTREAL-NORD

MONTREAL-NORD

MONTREAL-NORD

MONTREAL-NORD

MONTREAL-NORD

MONTREAL-NORD

MONTREAL-NORD

The Marriage Chance

THE MARRIAGE CHANCE

THE MARRIAGE CHANCE

THE MARRIAGE CHANCE

THE MARRIAGE CHANCE

THE MARRIAGE CHANCE

THE MARRIAGE CHANCE

THE MARRIAGE CHANCE

THE MARRIAGE CHANCE

THE MARRIAGE CHANCE

THE MARRIAGE CHANCE

THE MARRIAGE CHANCE

THE MARRIAGE CHANCE

THE MARRIAGE CHANCE

THE MARRIAGE CHANCE

THE MARRIAGE CHANCE

THE MARRIAGE CHANCE

THE MARRIAGE CHANCE

THE MARRIAGE CHANCE

THE MARRIAGE CHANCE

THE MARRIAGE CHANCE

THE MARRIAGE CHANCE

THE MARRIAGE CHANCE

THE MARRIAGE CHANCE

THE MARRIAGE CHANCE

THE MARRIAGE CHANCE

THE MARRIAGE CHANCE

THE MARRIAGE CHANCE

THE MARRIAGE CHANCE

THE MARRIAGE CHANCE

THE MARRIAGE CHANCE

THE MARRIAGE CHANCE

THE MARRIAGE CHANCE

THE MARRIAGE CHANCE

THE MARRIAGE CHANCE

THE MARRIAGE CHANCE

THE MARRIAGE CHANCE

THE MARRIAGE CHANCE

CEDULE OFFICIELLE DE LA LIGUE AMERICAINNE, 1923

Large table with columns for cities (Chicago, St-Louis, Detroit, Cleveland, Washington, Philadelphia, New-York, Boston) and rows for dates and events. Includes 'CANADA', 'DONNE', 'TOUTES', 'LES', 'NOUVELLES', 'DU', 'SPORT'.

MALO GRAND CONGRESS CLUB SELECTION 10¢ SPORTSMAN 15¢ VERITABLE HAVANE

# Records de Boxe du "Canada"

(Compilés par Louis A. Larivée)

La compilation de ces records a nécessité un travail fort étendu parce qu'il fallut compiler dans les journaux de toutes les parties du monde pour obtenir les résultats des assauts que nous publions ici. Chaque entrée a été soigneusement vérifiée et l'auteur a fait tout en son possible pour éviter les erreurs, si par hasard on en découvrait, les pugilistes ainsi que leurs parents, pourraient aviser le compilateur qui se fera un plaisir de les corriger sans délai.

### SYSTEME D'ABBREVIATIONS

Il aurait été embarrassé pour les lecteurs anglais et français de choisir des abréviations différentes. L'auteur a donc décidé de se servir des abréviations ordinaires qui sont connues de tous les pugilistes. Les résultats des assauts sont indiqués par la clef suivante:  
K—Gagné par knock-out—Win by knockout.  
KO—Mis hors de combat—Lost by knockout.  
W—Gagné aux points—Won on points.  
L—Perdu aux points—Lost on points.  
D—Forfait ou assaut sur un "foul"—Won on foul.  
N.D.—Combat sans décision—No decision contest.  
N.C.—Déclaré nul ou "No Contest"—Declared No Contest.  
Dr.—Partie Nulle—Draw.  
Les records sont par ordre alphabétique.

Avant d'entreprendre la publication des records pour 1922, nous allons d'abord parler des champions de l'année, qui sont les suivants:

- Catégorie poids lourd — Jack Dempsey.
- Catégorie poids demi-lourd — Battling Siki.
- Catégorie poids moyen — Johnny Wilson.
- Catégorie poids mi-moyen — Mickey Walker.
- Catégorie poids léger — Benny Leonard.
- Catégorie poids plume — Johnny Kilbane.
- Catégorie poids coq — Joe Lynch.
- Catégorie poids mouches — Jimmy Wilde.

L'an dernier Jack Dempsey n'a pas boxé. Un match avait été conclu entre le champion du monde et Bill Brennan. Il devait avoir lieu à Michigan City. Les réformateurs s'en sont méfiés, alléguant que ce serait la traditionnelle "prize-fight" et finalement le gouverneur de l'Etat dut voir à ce que le combat fut contremandé.

Dempsey est un champion malchanceux parce qu'il a toujours été trop honnête dans ses combats. Lorsqu'il est battu, il y a mis une furie sans pareille, avec le résultat que les commissions de boxe, tant aux Etats-Unis qu'au Canada, sont sous l'impression qu'il n'y a pas d'homme au monde pour lui donner du fil à retordre. On dirait qu'on ne le laissera boxer que lorsqu'on pourra le faire battre. C'est la mentalité bizarre qui a pris naissance aux Etats-Unis, principalement chez les Commissions de New-York.

Bien qu'il ait été inactif, Dempsey n'a pas crevé de faim, l'an dernier. Il fut presque continuellement en tournée à travers les Etats-Unis et il a commandé une garantie de \$1,000 par représentation, en plus d'un privilège de vingt-cinq et trente pour cent des recettes. Le champion du monde n'a pas cessé de faire une idée de ce qu'il a réalisé dans son année. Il serait sans doute intéressant de jeter un coup d'oeil sur le rapport qu'il a dû faire au Percepteur de l'impôt sur le Revenu, à Washington.

Pour l'information du lecteur, nous publions, au complet, le record de Jack Dempsey, le champion des champions.

1915-1916—Gagné: Wild Bert Kenny, 10 rds; Terry Keller, 10; John Lester Johnson, 10; A. Anderson, 10; Dravayling Malloy, 10; Percy Downey, 4; Sudeben, 10; Knockout: Dan Ketchell, 10.

1917—Gagné: Willie Neenan, 4; R. McAllister, 4; Gusnot Smith, 4; Carl Morris, 4; Knockouts: Al Norton, 1; Charles Miller, 4; Nulle: Neenan, 1; Knockout: Jim Flynn, 1.

1918—Gagné: Homer Smith, 4; "No Decision": Billy Miske, 10; Billy Miske, 10; Fred White, 10; Arthur Kelly, 10; McCarthy, 1; Bob Devere, 1; Porky Flynn, 1; Fred Fulton, 1; Terry Keller, 1; Jack Moran, 1; Fred White, 1; Percy Flynn, 1; Carl Morris, 1; Gusnot Smith, 3.

1919—Knockouts: Big Jack Hickey, 1; Kid Harris, 1; Kid Henry, 1; Kid Henry, 1; Tony Drake, 1; Jess Willard, 2.

1920—Exhibition: Terry Keller, 3 rds; Knockouts: Billy Miske, 3; Billy Brennan, 12.

1921—Exhibition: Terry Keller, 3 rds; Knockout: Georges Carpentier, 4 rds.

1922—Pas de combat.

**CLASSE DEMI-LEURD**  
L'année 1922 a donné un nouveau champion à la catégorie poids demi-lourd. C'est Battling Siki, boxeur sénegalais, qui a décroché l'honneur grâce à sa victoire sur Georges Carpentier, l'idole de France.

Le résultat de cet assaut fut une surprise dans le monde pugilistique. On ne croyait pas que Siki était de taille pour Carpentier. Mais le Français négligea son entraînement, prenant Siki pour un adversaire facile. Cette imprudence coûta le championnat à Carpentier.

Vint ensuite la nouvelle rencontre que cet assaut avait donné lieu à la traditionnelle "affaire arrangée". Siki s'est vanté qu'il avait vu un coup de jarnac au Français. La Fédération de Boxe de France institua une enquête et on prouva que tout avait été fait correctement, mais la confession du Sénégalais fut tout de même un terrible coup pour le sport de la boxe en France. Le public français a perdu confiance. Le verdict de la Fédération fut reçu froidement par les amateurs français, ce qui prouve qu'on a un peu ajouté foi à la version de Siki.

Et la semaine dernière, Siki a été réinstauré à la Fédération. On lui accorda l'amnistie à l'occasion du vingtième anniversaire de la fondation du corps dirigeant de la boxe en France. L'opinion publique avait été hostile à la Fédération dans cette affaire, de sorte que son attitude fut prise comme "le meilleur moyen de sortir de cette impasse difficile".  
Voici le record de Siki:  
Jan. 12—Jean Rogiers, Paris... W 15  
Jan. 24—Marcel Nilles, Paris... K 9  
Sept. 24—Georges Carpentier, Paris... K 9

# LOYOLA L'EMPORTE FACILEMENT; STE-ANNE DEFAIT M.A.A.A.

## Loyola remporte une victoire facile sur Shamrock.—Ste Anne défait M.A.A.A., après une lutte acharnée. — Dave Campbell et le National.

Les séries de la Ligue de la Cité hier soir ont donné les résultats suivants: Loyola a défait Shamrock par 9 à 2 et Ste-Anne l'a emporté sur M.A.A.A. par 4 à 2 après une lutte acharnée.

Loyola a effacé la défaite écrasante qu'il a subie aux mains du M.A.A.A. jeudi passé en battant le Shamrock hier soir par 9 à 2 dans une partie où ils eurent l'avantage du commencement à la fin. Bien qu'occupant la dernière position dans la ligue, Loyola n'est pas pour cela un adversaire de changement d'été à la fin de la saison. Cela dans les buts du Loyola fut invincible et il fut bien secondé par ses coéquipiers. Les plus en évidence furent Shibley et Leamy qui contribuèrent chacun pour trois points dans le score final.

Duclos et Brady furent les deux seuls sur l'équipe des Irlandais qui travaillèrent, les autres ne semblaient pas pouvoir avancer.

Alignement des équipes  
Loyola: Positions Shamrock: Cole Buts Lukeman  
McMahon Défenses Hyland  
McDonald F. Campbell  
Leamy C. Centres Brady  
Arnold Avants Pearson  
Shibley Subs. Carroll  
Kenny Lépine

**SOMMAIRE**  
Première période  
Aucun point.  
Deuxième période  
1.—Ste-Anne, Jupp. . . . . 9:00  
2.—Ste-Anne, Davins. . . . . 3:00

Troisième période  
3.—M.A.A.A., Hefferman. . . . . 5:00  
4.—Ste-Anne, Lahue. . . . . 4:00  
5.—Ste-Anne, Jupp. . . . . 3:00  
6.—M.A.A.A., Horsfall. . . . . 9:30

**L'APRES-MIDI DAVE CAMPBELL**  
L'assemblée de la Ligue de la Cité, hier soir, au sujet de Dave Campbell, n'a donné aucun résultat définitif. Il appert que la carte d'amateur fut réellement donnée à celui-ci par la A.A.U. de C. et il fut décidé de référer aux officiers de cette association avant de rien décider. Il est du moins pressenti que certain de Dave Campbell sera encore à son poste jeudi et il se pourrait très bien qu'il y reste.

**M.A.A.A. vs STE-ANNE**  
Ste-Anne remporta la victoire dans cette partie mais ils la gagnèrent, car les joueurs du M.A.A.A. leur firent

une lutte des plus acharnée et ce n'est que grâce à l'avantage que leur donna la grande différence de poids entre les deux équipes que Ste-Anne doit sa victoire. Car les gros gaillards de l'équipe irlandaise, par leur poids, eurent vite fait de fatiguer les légers avant du M.A.A.A., mais ceux-ci firent cependant un effort dans la dernière période et menacèrent les buts de Laird mais celui-ci détourna tout et conserva l'avantage acquis par son club. McCormick, dans les buts pour le M.A.A.A., détourna beaucoup de coups et sans son beau travail, le score serait beaucoup plus élevé. Hefferman fut aussi très dangereux. Jupp et Davins furent ceux qui se distinguèrent le plus pour les Irlandais, le premier comptant deux des points de son club.

Alignement des équipes  
M.A.A.A. Buts Ste-Anne: McCormick Défenses Lahue  
Hefferman Défenses Pearson  
Houck Centres Jupp  
Bowles Avants Davina  
Horsfall Avants Doyle  
Telfer Subs. McPherson  
Shearer Subs. Shink  
Plow Subs. Anderson  
Bennett Subs. Anderson

**SOMMAIRE**  
Première période  
Aucun point.  
Deuxième période  
1.—Ste-Anne, Jupp. . . . . 9:00  
2.—Ste-Anne, Davins. . . . . 3:00

Troisième période  
3.—M.A.A.A., Hefferman. . . . . 5:00  
4.—Ste-Anne, Lahue. . . . . 4:00  
5.—Ste-Anne, Jupp. . . . . 3:00  
6.—M.A.A.A., Horsfall. . . . . 9:30

**L'APRES-MIDI DAVE CAMPBELL**  
L'assemblée de la Ligue de la Cité, hier soir, au sujet de Dave Campbell, n'a donné aucun résultat définitif. Il appert que la carte d'amateur fut réellement donnée à celui-ci par la A.A.U. de C. et il fut décidé de référer aux officiers de cette association avant de rien décider. Il est du moins pressenti que certain de Dave Campbell sera encore à son poste jeudi et il se pourrait très bien qu'il y reste.

**M.A.A.A. vs STE-ANNE**  
Ste-Anne remporta la victoire dans cette partie mais ils la gagnèrent, car les joueurs du M.A.A.A. leur firent

une lutte des plus acharnée et ce n'est que grâce à l'avantage que leur donna la grande différence de poids entre les deux équipes que Ste-Anne doit sa victoire. Car les gros gaillards de l'équipe irlandaise, par leur poids, eurent vite fait de fatiguer les légers avant du M.A.A.A., mais ceux-ci firent cependant un effort dans la dernière période et menacèrent les buts de Laird mais celui-ci détourna tout et conserva l'avantage acquis par son club. McCormick, dans les buts pour le M.A.A.A., détourna beaucoup de coups et sans son beau travail, le score serait beaucoup plus élevé. Hefferman fut aussi très dangereux. Jupp et Davins furent ceux qui se distinguèrent le plus pour les Irlandais, le premier comptant deux des points de son club.

Alignement des équipes  
M.A.A.A. Buts Ste-Anne: McCormick Défenses Lahue  
Hefferman Défenses Pearson  
Houck Centres Jupp  
Bowles Avants Davina  
Horsfall Avants Doyle  
Telfer Subs. McPherson  
Shearer Subs. Shink  
Plow Subs. Anderson  
Bennett Subs. Anderson

**SOMMAIRE**  
Première période  
Aucun point.  
Deuxième période  
1.—Ste-Anne, Jupp. . . . . 9:00  
2.—Ste-Anne, Davins. . . . . 3:00

Troisième période  
3.—M.A.A.A., Hefferman. . . . . 5:00  
4.—Ste-Anne, Lahue. . . . . 4:00  
5.—Ste-Anne, Jupp. . . . . 3:00  
6.—M.A.A.A., Horsfall. . . . . 9:30

**L'APRES-MIDI DAVE CAMPBELL**  
L'assemblée de la Ligue de la Cité, hier soir, au sujet de Dave Campbell, n'a donné aucun résultat définitif. Il appert que la carte d'amateur fut réellement donnée à celui-ci par la A.A.U. de C. et il fut décidé de référer aux officiers de cette association avant de rien décider. Il est du moins pressenti que certain de Dave Campbell sera encore à son poste jeudi et il se pourrait très bien qu'il y reste.

**M.A.A.A. vs STE-ANNE**  
Ste-Anne remporta la victoire dans cette partie mais ils la gagnèrent, car les joueurs du M.A.A.A. leur firent

une lutte des plus acharnée et ce n'est que grâce à l'avantage que leur donna la grande différence de poids entre les deux équipes que Ste-Anne doit sa victoire. Car les gros gaillards de l'équipe irlandaise, par leur poids, eurent vite fait de fatiguer les légers avant du M.A.A.A., mais ceux-ci firent cependant un effort dans la dernière période et menacèrent les buts de Laird mais celui-ci détourna tout et conserva l'avantage acquis par son club. McCormick, dans les buts pour le M.A.A.A., détourna beaucoup de coups et sans son beau travail, le score serait beaucoup plus élevé. Hefferman fut aussi très dangereux. Jupp et Davins furent ceux qui se distinguèrent le plus pour les Irlandais, le premier comptant deux des points de son club.

Alignement des équipes  
M.A.A.A. Buts Ste-Anne: McCormick Défenses Lahue  
Hefferman Défenses Pearson  
Houck Centres Jupp  
Bowles Avants Davina  
Horsfall Avants Doyle  
Telfer Subs. McPherson  
Shearer Subs. Shink  
Plow Subs. Anderson  
Bennett Subs. Anderson

**SOMMAIRE**  
Première période  
Aucun point.  
Deuxième période  
1.—Ste-Anne, Jupp. . . . . 9:00  
2.—Ste-Anne, Davins. . . . . 3:00

Troisième période  
3.—M.A.A.A., Hefferman. . . . . 5:00  
4.—Ste-Anne, Lahue. . . . . 4:00  
5.—Ste-Anne, Jupp. . . . . 3:00  
6.—M.A.A.A., Horsfall. . . . . 9:30

**L'APRES-MIDI DAVE CAMPBELL**  
L'assemblée de la Ligue de la Cité, hier soir, au sujet de Dave Campbell, n'a donné aucun résultat définitif. Il appert que la carte d'amateur fut réellement donnée à celui-ci par la A.A.U. de C. et il fut décidé de référer aux officiers de cette association avant de rien décider. Il est du moins pressenti que certain de Dave Campbell sera encore à son poste jeudi et il se pourrait très bien qu'il y reste.

**M.A.A.A. vs STE-ANNE**  
Ste-Anne remporta la victoire dans cette partie mais ils la gagnèrent, car les joueurs du M.A.A.A. leur firent

une lutte des plus acharnée et ce n'est que grâce à l'avantage que leur donna la grande différence de poids entre les deux équipes que Ste-Anne doit sa victoire. Car les gros gaillards de l'équipe irlandaise, par leur poids, eurent vite fait de fatiguer les légers avant du M.A.A.A., mais ceux-ci firent cependant un effort dans la dernière période et menacèrent les buts de Laird mais celui-ci détourna tout et conserva l'avantage acquis par son club. McCormick, dans les buts pour le M.A.A.A., détourna beaucoup de coups et sans son beau travail, le score serait beaucoup plus élevé. Hefferman fut aussi très dangereux. Jupp et Davins furent ceux qui se distinguèrent le plus pour les Irlandais, le premier comptant deux des points de son club.

Alignement des équipes  
M.A.A.A. Buts Ste-Anne: McCormick Défenses Lahue  
Hefferman Défenses Pearson  
Houck Centres Jupp  
Bowles Avants Davina  
Horsfall Avants Doyle  
Telfer Subs. McPherson  
Shearer Subs. Shink  
Plow Subs. Anderson  
Bennett Subs. Anderson

**SOMMAIRE**  
Première période  
Aucun point.  
Deuxième période  
1.—Ste-Anne, Jupp. . . . . 9:00  
2.—Ste-Anne, Davins. . . . . 3:00

Troisième période  
3.—M.A.A.A., Hefferman. . . . . 5:00  
4.—Ste-Anne, Lahue. . . . . 4:00  
5.—Ste-Anne, Jupp. . . . . 3:00  
6.—M.A.A.A., Horsfall. . . . . 9:30

**L'APRES-MIDI DAVE CAMPBELL**  
L'assemblée de la Ligue de la Cité, hier soir, au sujet de Dave Campbell, n'a donné aucun résultat définitif. Il appert que la carte d'amateur fut réellement donnée à celui-ci par la A.A.U. de C. et il fut décidé de référer aux officiers de cette association avant de rien décider. Il est du moins pressenti que certain de Dave Campbell sera encore à son poste jeudi et il se pourrait très bien qu'il y reste.

**M.A.A.A. vs STE-ANNE**  
Ste-Anne remporta la victoire dans cette partie mais ils la gagnèrent, car les joueurs du M.A.A.A. leur firent

une lutte des plus acharnée et ce n'est que grâce à l'avantage que leur donna la grande différence de poids entre les deux équipes que Ste-Anne doit sa victoire. Car les gros gaillards de l'équipe irlandaise, par leur poids, eurent vite fait de fatiguer les légers avant du M.A.A.A., mais ceux-ci firent cependant un effort dans la dernière période et menacèrent les buts de Laird mais celui-ci détourna tout et conserva l'avantage acquis par son club. McCormick, dans les buts pour le M.A.A.A., détourna beaucoup de coups et sans son beau travail, le score serait beaucoup plus élevé. Hefferman fut aussi très dangereux. Jupp et Davins furent ceux qui se distinguèrent le plus pour les Irlandais, le premier comptant deux des points de son club.

Alignement des équipes  
M.A.A.A. Buts Ste-Anne: McCormick Défenses Lahue  
Hefferman Défenses Pearson  
Houck Centres Jupp  
Bowles Avants Davina  
Horsfall Avants Doyle  
Telfer Subs. McPherson  
Shearer Subs. Shink  
Plow Subs. Anderson  
Bennett Subs. Anderson

**SOMMAIRE**  
Première période  
Aucun point.  
Deuxième période  
1.—Ste-Anne, Jupp. . . . . 9:00  
2.—Ste-Anne, Davins. . . . . 3:00

Troisième période  
3.—M.A.A.A., Hefferman. . . . . 5:00  
4.—Ste-Anne, Lahue. . . . . 4:00  
5.—Ste-Anne, Jupp. . . . . 3:00  
6.—M.A.A.A., Horsfall. . . . . 9:30

**L'APRES-MIDI DAVE CAMPBELL**  
L'assemblée de la Ligue de la Cité, hier soir, au sujet de Dave Campbell, n'a donné aucun résultat définitif. Il appert que la carte d'amateur fut réellement donnée à celui-ci par la A.A.U. de C. et il fut décidé de référer aux officiers de cette association avant de rien décider. Il est du moins pressenti que certain de Dave Campbell sera encore à son poste jeudi et il se pourrait très bien qu'il y reste.

**M.A.A.A. vs STE-ANNE**  
Ste-Anne remporta la victoire dans cette partie mais ils la gagnèrent, car les joueurs du M.A.A.A. leur firent

une lutte des plus acharnée et ce n'est que grâce à l'avantage que leur donna la grande différence de poids entre les deux équipes que Ste-Anne doit sa victoire. Car les gros gaillards de l'équipe irlandaise, par leur poids, eurent vite fait de fatiguer les légers avant du M.A.A.A., mais ceux-ci firent cependant un effort dans la dernière période et menacèrent les buts de Laird mais celui-ci détourna tout et conserva l'avantage acquis par son club. McCormick, dans les buts pour le M.A.A.A., détourna beaucoup de coups et sans son beau travail, le score serait beaucoup plus élevé. Hefferman fut aussi très dangereux. Jupp et Davins furent ceux qui se distinguèrent le plus pour les Irlandais, le premier comptant deux des points de son club.

Alignement des équipes  
M.A.A.A. Buts Ste-Anne: McCormick Défenses Lahue  
Hefferman Défenses Pearson  
Houck Centres Jupp  
Bowles Avants Davina  
Horsfall Avants Doyle  
Telfer Subs. McPherson  
Shearer Subs. Shink  
Plow Subs. Anderson  
Bennett Subs. Anderson

**SOMMAIRE**  
Première période  
Aucun point.  
Deuxième période  
1.—Ste-Anne, Jupp. . . . . 9:00  
2.—Ste-Anne, Davins. . . . . 3:00

Troisième période  
3.—M.A.A.A., Hefferman. . . . . 5:00  
4.—Ste-Anne, Lahue. . . . . 4:00  
5.—Ste-Anne, Jupp. . . . . 3:00  
6.—M.A.A.A., Horsfall. . . . . 9:30

**L'APRES-MIDI DAVE CAMPBELL**  
L'assemblée de la Ligue de la Cité, hier soir, au sujet de Dave Campbell, n'a donné aucun résultat définitif. Il appert que la carte d'amateur fut réellement donnée à celui-ci par la A.A.U. de C. et il fut décidé de référer aux officiers de cette association avant de rien décider. Il est du moins pressenti que certain de Dave Campbell sera encore à son poste jeudi et il se pourrait très bien qu'il y reste.

**M.A.A.A. vs STE-ANNE**  
Ste-Anne remporta la victoire dans cette partie mais ils la gagnèrent, car les joueurs du M.A.A.A. leur firent

une lutte des plus acharnée et ce n'est que grâce à l'avantage que leur donna la grande différence de poids entre les deux équipes que Ste-Anne doit sa victoire. Car les gros gaillards de l'équipe irlandaise, par leur poids, eurent vite fait de fatiguer les légers avant du M.A.A.A., mais ceux-ci firent cependant un effort dans la dernière période et menacèrent les buts de Laird mais celui-ci détourna tout et conserva l'avantage acquis par son club. McCormick, dans les buts pour le M.A.A.A., détourna beaucoup de coups et sans son beau travail, le score serait beaucoup plus élevé. Hefferman fut aussi très dangereux. Jupp et Davins furent ceux qui se distinguèrent le plus pour les Irlandais, le premier comptant deux des points de son club.

Alignement des équipes  
M.A.A.A. Buts Ste-Anne: McCormick Défenses Lahue  
Hefferman Défenses Pearson  
Houck Centres Jupp  
Bowles Avants Davina  
Horsfall Avants Doyle  
Telfer Subs. McPherson  
Shearer Subs. Shink  
Plow Subs. Anderson  
Bennett Subs. Anderson

**SOMMAIRE**  
Première période  
Aucun point.  
Deuxième période  
1.—Ste-Anne, Jupp. . . . . 9:00  
2.—Ste-Anne, Davins. . . . . 3:00

Troisième période  
3.—M.A.A.A., Hefferman. . . . . 5:00  
4.—Ste-Anne, Lahue. . . . . 4:00  
5.—Ste-Anne, Jupp. . . . . 3:00  
6.—M.A.A.A., Horsfall. . . . . 9:30

**L'APRES-MIDI DAVE CAMPBELL**  
L'assemblée de la Ligue de la Cité, hier soir, au sujet de Dave Campbell, n'a donné aucun résultat définitif. Il appert que la carte d'amateur fut réellement donnée à celui-ci par la A.A.U. de C. et il fut décidé de référer aux officiers de cette association avant de rien décider. Il est du moins pressenti que certain de Dave Campbell sera encore à son poste jeudi et il se pourrait très bien qu'il y reste.

**M.A.A.A. vs STE-ANNE**  
Ste-Anne remporta la victoire dans cette partie mais ils la gagnèrent, car les joueurs du M.A.A.A. leur firent

une lutte des plus acharnée et ce n'est que grâce à l'avantage que leur donna la grande différence de poids entre les deux équipes que Ste-Anne doit sa victoire. Car les gros gaillards de l'équipe irlandaise, par leur poids, eurent vite fait de fatiguer les légers avant du M.A.A.A., mais ceux-ci firent cependant un effort dans la dernière période et menacèrent les buts de Laird mais celui-ci détourna tout et conserva l'avantage acquis par son club. McCormick, dans les buts pour le M.A.A.A., détourna beaucoup de coups et sans son beau travail, le score serait beaucoup plus élevé. Hefferman fut aussi très dangereux. Jupp et Davins furent ceux qui se distinguèrent le plus pour les Irlandais, le premier comptant deux des points de son club.

Alignement des équipes  
M.A.A.A. Buts Ste-Anne: McCormick Défenses Lahue  
Hefferman Défenses Pearson  
Houck Centres Jupp  
Bowles Avants Davina  
Horsfall Avants Doyle  
Telfer Subs. McPherson  
Shearer Subs. Shink  
Plow Subs. Anderson  
Bennett Subs. Anderson

**SOMMAIRE**  
Première période  
Aucun point.  
Deuxième période  
1.—Ste-Anne, Jupp. . . . . 9:00  
2.—Ste-Anne, Davins. . . . . 3:00

Troisième période  
3.—M.A.A.A., Hefferman. . . . . 5:00  
4.—Ste-Anne, Lahue. . . . . 4:00  
5.—Ste-Anne, Jupp. . . . . 3:00  
6.—M.A.A.A., Horsfall. . . . . 9:30

**L'APRES-MIDI DAVE CAMPBELL**  
L'assemblée de la Ligue de la Cité, hier soir, au sujet de Dave Campbell, n'a donné aucun résultat définitif. Il appert que la carte d'amateur fut réellement donnée à celui-ci par la A.A.U. de C. et il fut décidé de référer aux officiers de cette association avant de rien décider. Il est du moins pressenti que certain de Dave Campbell sera encore à son poste jeudi et il se pourrait très bien qu'il y reste.

**M.A.A.A. vs STE-ANNE**  
Ste-Anne remporta la victoire dans cette partie mais ils la gagnèrent, car les joueurs du M.A.A.A. leur firent

une lutte des plus acharnée et ce n'est que grâce à l'avantage que leur donna la grande différence de poids entre les deux équipes que Ste-Anne doit sa victoire. Car les gros gaillards de l'équipe irlandaise, par leur poids, eurent vite fait de fatiguer les légers avant du M.A.A.A., mais ceux-ci firent cependant un effort dans la dernière période et menacèrent les buts de Laird mais celui-ci détourna tout et conserva l'avantage acquis par son club. McCormick, dans les buts pour le M.A.A.A., détourna beaucoup de coups et sans son beau travail, le score serait beaucoup plus élevé. Hefferman fut aussi très dangereux. Jupp et Davins furent ceux qui se distinguèrent le plus pour les Irlandais, le premier comptant deux des points de son club.

Alignement des équipes  
M.A.A.A. Buts Ste-Anne: McCormick Défenses Lahue  
Hefferman Défenses Pearson  
Houck Centres Jupp  
Bowles Avants Davina  
Horsfall Avants Doyle  
Telfer Subs. McPherson  
Shearer Subs. Shink  
Plow Subs. Anderson  
Bennett Subs. Anderson

**SOMMAIRE**  
Première période  
Aucun point.  
Deuxième période  
1.—Ste-Anne, Jupp. . . . . 9:00  
2.—Ste-Anne, Davins. . . . . 3:00

Troisième période  
3.—M.A.A.A., Hefferman. . . . . 5:00  
4.—Ste-Anne, Lahue. . . . . 4:00  
5.—Ste-Anne, Jupp. . . . . 3:00  
6.—M.A.A.A., Horsfall. . . . . 9:30

**L'APRES-MIDI DAVE CAMPBELL**  
L'assemblée de la Ligue de la Cité, hier soir, au sujet de Dave Campbell, n'a donné aucun résultat définitif. Il appert que la carte d'amateur fut réellement donnée à celui-ci par la A.A.U. de C. et il fut décidé de référer aux officiers de cette association avant de rien décider. Il est du moins pressenti que certain de Dave Campbell sera encore à son poste jeudi et il se pourrait très bien qu'il y reste.

**M.A.A.A. vs STE-ANNE**  
Ste-Anne remporta la victoire dans cette partie mais ils la gagnèrent, car les joueurs du M.A.A.A. leur firent

une lutte des plus acharnée et ce n'est que grâce à l'avantage que leur donna la grande différence de poids entre les deux équipes que Ste-Anne doit sa victoire. Car les gros gaillards de l'équipe irlandaise, par leur poids, eurent vite fait de fatiguer les légers avant du M.A.A.A., mais ceux-ci firent cependant un effort dans la dernière période et menacèrent les buts de Laird mais celui-ci détourna tout et conserva l'avantage acquis par son club. McCormick, dans les buts pour le M.A.A.A., détourna beaucoup de coups et sans son beau travail, le score serait beaucoup plus élevé. Hefferman fut aussi très dangereux. Jupp et Davins furent ceux qui se distinguèrent le plus pour les Irlandais, le premier comptant deux des points de son club.

Alignement des équipes  
M.A.A.A. Buts Ste-Anne: McCormick Défenses Lahue  
Hefferman Défenses Pearson  
Houck Centres Jupp  
Bowles Avants Davina  
Horsfall Avants Doyle  
Telfer Subs. McPherson  
Shearer Subs. Shink  
Plow Subs. Anderson  
Bennett Subs. Anderson

**SOMMAIRE**  
Première période  
Aucun point.  
Deuxième période  
1.—Ste-Anne, Jupp. . . . . 9:00  
2.—Ste-Anne, Davins. . . . . 3:00

Troisième période  
3.—M.A.A.A., Hefferman. . . . . 5:00  
4.—Ste-Anne, Lahue. . . . . 4:00  
5.—Ste-Anne, Jupp. . . . . 3:00  
6.—M.A.A.A., Horsfall. . . . . 9:30

**L'APRES-MIDI DAVE CAMPBELL**  
L'assemblée de la Ligue de la Cité, hier soir, au sujet de Dave Campbell, n'a donné aucun résultat définitif. Il appert que la carte d'amateur fut réellement donnée à celui-ci par la A.A.U. de C. et il fut décidé de référer aux officiers de cette association avant de rien décider. Il est du moins pressenti que certain de Dave Campbell sera encore à son poste jeudi et il se pourrait très bien qu'il y reste.

**M.A.A.A. vs STE-ANNE**  
Ste-Anne remporta la victoire dans cette partie mais ils la gagnèrent, car les joueurs du M.A.A.A. leur firent

une lutte des plus acharnée et ce n'est que grâce à l'avantage que leur donna la grande différence de poids entre les deux équipes que Ste-Anne doit sa victoire. Car les gros gaillards de l'équipe irlandaise, par leur poids, eurent vite fait de fatiguer les légers avant du M.A.A.A., mais ceux-ci firent cependant un effort dans la dernière période et menacèrent les buts de Laird mais celui-ci détourna tout et conserva l'avantage acquis par son club. McCormick, dans les buts pour le M.A.A.A., détourna beaucoup de coups et sans son beau travail, le score serait beaucoup plus élevé. Hefferman fut aussi très dangereux. Jupp et Davins furent ceux qui se distinguèrent le plus pour les Irlandais, le premier comptant deux des points de son club.

Alignement des équipes  
M.A.A.A. Buts Ste-Anne: McCormick Défenses Lahue  
Hefferman Défenses Pearson  
Houck Centres Jupp  
Bowles Avants Davina  
Horsfall Avants Doyle  
Telfer Subs. McPherson  
Shearer Subs. Shink  
Plow Subs. Anderson  
Bennett Subs. Anderson

**SOMMAIRE**  
Première période  
Aucun point.  
Deuxième période  
1.—Ste-Anne, Jupp. . . . . 9:00  
2.—Ste-Anne, Davins. . . . . 3:00

Troisième période  
3.—M.A.A.A., Hefferman. . . . . 5:00  
4.—Ste-Anne, Lahue. . . . . 4:00  
5.—Ste-Anne, Jupp. . . . . 3:00  
6.—M.A.A.A., Horsfall. . . . . 9:30

**L'APRES-MIDI DAVE CAMPBELL**  
L'assemblée de la Ligue de la Cité, hier soir, au sujet de Dave Campbell, n'a donné aucun résultat définitif. Il appert que la carte d'amateur fut réellement donnée à celui-ci par la A.A.U. de C. et il fut décidé de référer aux officiers de cette association avant de rien décider. Il est du moins pressenti que certain de Dave Campbell sera encore à son poste jeudi et il se pourrait très bien qu'il y reste.

**M.A.A.A. vs STE-ANNE**  
Ste-Anne remporta la victoire dans cette partie mais ils la gagnèrent, car les joueurs du M.A.A.A. leur firent

une lutte des plus acharnée et ce n'est que grâce à l'avantage que leur donna la grande différence de poids entre les deux équipes que Ste-Anne doit sa victoire. Car les gros gaillards de l'équipe irlandaise, par leur poids, eurent vite fait de fatiguer les légers avant du M.A.A.A., mais ceux-ci firent cependant un effort dans la dernière période et menacèrent les buts de Laird mais celui-ci détourna tout et conserva l'avantage acquis par son club. McCormick, dans les buts pour le M.A.A.A., détourna beaucoup de coups et sans son beau travail, le score serait beaucoup plus élevé. Hefferman fut aussi très dangereux. Jupp et Davins furent ceux qui se distinguèrent le plus pour les Irlandais, le premier comptant deux des points de son club.

Le Canada

MONTREAL, mardi, 20 février 1923.

La visite du Premier Ministre

Le très honorable W.-L. Mackenzie King, premier ministre du Canada, a été l'objet d'une magnifique réception, hier après-midi, de la part des femmes libérales de Montréal, auxquelles un grand nombre de libéraux s'étaient joints.

Cette réception restera mémorable dans nos annales politiques. L'on pouvait voir, dans la nouvelle et magnifique salle Winiford, un groupement de plus de sept cent personnes qui ont fait une belle et enthousiaste ovation à notre distingué visiteur.

L'hon. M. King a prononcé, de l'avis de tous les auditeurs, l'un des beaux discours de sa carrière politique, plein de chaleur et d'éloquence; un discours prenant et substantiel dans lequel les convives ont pu trouver les éléments solides qui gouvernent actuellement notre pays.

Le premier ministre a très heureusement, devant cette assemblée de dames, assimilé la conduite des affaires de la nation à la conduite des affaires personnelles d'un foyer.

Dans un cas comme dans l'autre, il faut tenir compte des divergences d'opinions, fondre en un grand tout harmonieux les divers éléments qui entrent en ligne de compte, assurer la concorde et la paix par le respect des divers groupes.

Cette politique fut toujours celle du parti libéral et en la maintenant, le très honorable M. King ne fait que continuer l'oeuvre du grand Canadien dont on se souviendra toujours: sir Wilfrid Laurier.

Le premier ministre a également touché toutes les grandes questions du jour. Il a rappelé éloquemment les efforts que fait son gouvernement pour réduire notre dette nationale: il diminue les estimés et trouve de nouvelles sources de revenus sans alourdir le fardeau que le peuple doit supporter.

Le premier ministre a insisté sur le fait que dans toutes questions internationales dans lesquelles le Canada serait entraîné, comme l'incident anglo-turc, c'est le parlement qui doit en définitive trancher la question.

Nous référons d'ailleurs à cette déclaration dans l'article que l'on trouvera ci-dessous. Cette politique, qui est l'expression la plus éclatante du respect de la volonté populaire, a reçu partout la plus vive approbation, tout comme elle a été longuement applaudie au lunch d'hier.

Le discours du très honorable M. King a créé sur tous les convives une profonde impression et nous nous faisons l'interprète de tous les libéraux de Montréal pour le féliciter vivement.

La Participation du Canada à la Guerre

Entre deux articles sur la politique provinciale, M. Bourassa traite de la question européenne, et se demande: "Où en sommes-nous?" au sujet du rôle du Canada dans les entreprises d'Europe.

Par une curieuse coïncidence, et qui vient à propos, l'hon. M. King a précisé dans son discours d'hier traité de ce point et de la politique de son gouvernement concernant la participation du Canada aux guerres futures.

Ceux qui ont suivi les événements de ces derniers mois, qui ont vu comment le gouvernement King s'est comporté vis-à-vis du gouvernement Lloyd George, et qui ont médité sur le résultat subséquent des élections anglaises, trouveront d'ailleurs une réponse assez facile à cette question.

Mais M. Bourassa a repris son rôle de mentor et il est assez amusant de suivre les détours d'une pensée qui, tout en se réclamant toujours de la plus parfaite indépendance, fait toujours un effort effectif pour se montrer antilibérale.

L'article de M. Bourassa a un double but: démontrer qu'avec le gouvernement King la situation est loin d'être rassurante; et donner à M. Crerar le mérite de la réponse faite par le gouvernement libéral à la fameuse dépêche de Winston Churchill.

Il le dit en toutes lettres dans son article: "M. King, conseillé dans la coulisse par M. Crerar, a fait la sourde oreille," i.e. aux appels de cette dépêche.

Pourquoi "conseillé par M. Crerar"? La dépêche était datée du 16 septembre et a été reçue à Ottawa dans la soirée; le cabinet a été réuni, le lendemain, et la réponse envoyée dès le 18, c'est-à-dire le lundi matin. On n'aurait pu agir plus promptement. Ce n'est que quelques jours plus tard que se prononça M. Crerar.

M. Bourassa ajoute: "Comme le paysan normand, M. King n'a dit ni oui ni non." Et il insinue que c'est la chute de M. Lloyd George qui a mis le gouvernement canadien à l'aise et lui a évité d'avoir à se prononcer. Nous sommes d'avis, au contraire, que le refus d'adhésion du Canada — et de l'Afrique du Sud — a contribué beaucoup à discréditer le gouvernement anglais d'alors. Mais jamais M. Bourassa ne voudra rendre cette justice à M. King.

Il lui demande en concluant de décréter "qu'en toute éventualité, il ne prendra aucun engagement direct ou indirect, au nom du Canada, avant d'avoir préalablement consulté le parlement."

Mais c'est précisément ce qu'a fait M. King lors de l'incident turc: c'était une attitude aussi juste que courtoise.

C'est ce qu'il a répété dans son discours d'hier, en termes non équivoques. Pourquoi M. Bourassa veut-il en attribuer le mérite à M. Crerar "dans la coulisse," et susciter contre le chef libéral une méfiance injustifiée?

La Reprise du Commerce

L'un des points les plus encourageants des événements économiques actuels, c'est la reprise notoire de notre commerce et d'importations et d'exportations.

Au point de vue du trésor fédéral, cela a d'abord pour effet d'augmenter les recettes de la douane et, par conséquent, d'améliorer généralement notre situation financière.

Mais ce n'est là qu'un côté, — peut-être le moindre, — de la question.

La reprise du commerce implique une activité qui se manifeste partout et assure le bien-être de la communauté.

Elle apporte au gouvernement même non seulement un supplément de recettes à la douane, mais influe encore sur les différents impôts, qu'ils portent sur les ventes, les revenus ou les transactions.

C'est en quelque sorte le poumon de notre vie économique.

Il faut donc se réjouir de voir le commerce canadien reprendre son essor et le gouvernement doit tout faire pour accentuer ce mouvement.

Il devra notamment, au prochain budget, faire disparaître quelques impôts plus vexatoires que fructueux et qui gênent certaines branches du commerce sans grand profit pour le trésor lui-même.

En faisant des traités de commerce avec des pays européens, le gouvernement a pris une bonne initiative et cherché des marchés nouveaux au moment où le tarif américain élevait contre nous ses murailles.

Il faut libérer au-dedans notre commerce de toute entrave inutile, et au dehors le faciliter par des échanges avec les pays qui sont disposés à négocier avec nous.

Tout en donnant à nos industries la protection voulue, on peut pour les produits qu'il nous faut acheter à l'étranger obtenir des concessions avantageuses.

Encore une fois, nous ne croyons à aucune doctrine en matière tarifaire.

Chaque groupe d'articles doit être examiné séparément et traité selon les intérêts et les besoins particuliers du pays.

Cette Sépulture Egyptienne

On ne saurait prendre trop au sérieux les projets qui se font entendre contre le dépouillement de la tombe de Tut-Anh-Amen, dans la vallée des rois, en Egypte.

Certes, la sépulture est sacrée en principe. Mais quand il s'agit d'une momie ensevelie il y a cinq mille ans, l'intérêt scientifique et historique de cette merveilleuse découverte dépasse infiniment les droits particuliers du lointain Pharaon.

D'autant plus que la tombe une fois ouverte et son lieu désigné, il vaut beaucoup mieux que les objets qu'elle recèle en soient tirés, traités chimiquement et classés dans un musée plutôt que d'être abandonnés au sol et à la cupidité individuelle.

C'est la première fois que l'on découvre un tombeau qui n'ait pas été pillé par les caravanes d'autrefois et les bandits du désert.

Ce serait une fausse sentimentalité de laisser exposées aux hasards de l'avenir les richesses de cette sépulture: elles feront autant honneur au souvenir du défunt, si on les classe dans un musée.

Et nous doutons que le "double", ou l'âme, de Tut-Anh-Amen songe à s'en plaindre.

La seule façon

Faisant allusion à l'incident anglo-turc et à l'attitude qu'avait prise son gouvernement en laissant le parlement entièrement libre de décider de sa conduite, l'hon. M. King a déclaré que c'était de cette façon que l'on empêcherait les jingoes d'exercer leur funeste influence.

Nous réalisons tous que c'est de cette façon seulement que nous pourrions arriver à édifier une politique vraiment nationale et canadienne avant tout.

Politique sage

Le gouvernement King a pris comme principe de réduire nos dépenses afin de mieux parvenir à équilibrer notre budget et à diminuer la dette nationale.

Pour la première année, nous pouvons, grâce à cette politique, constater qu'au lieu des déficits terribles que nous avions, nous enregistrons un surplus qui est malheureusement englobé par les chemins de fer.

Pour la première année, nous pouvons, grâce à cette politique, constater qu'au lieu des déficits terribles que nous avions, nous enregistrons un surplus qui est malheureusement englobé par les chemins de fer.

Pour la première année, nous pouvons, grâce à cette politique, constater qu'au lieu des déficits terribles que nous avions, nous enregistrons un surplus qui est malheureusement englobé par les chemins de fer.

Pour la première année, nous pouvons, grâce à cette politique, constater qu'au lieu des déficits terribles que nous avions, nous enregistrons un surplus qui est malheureusement englobé par les chemins de fer.

Pour la première année, nous pouvons, grâce à cette politique, constater qu'au lieu des déficits terribles que nous avions, nous enregistrons un surplus qui est malheureusement englobé par les chemins de fer.

Pour la première année, nous pouvons, grâce à cette politique, constater qu'au lieu des déficits terribles que nous avions, nous enregistrons un surplus qui est malheureusement englobé par les chemins de fer.

Pour la première année, nous pouvons, grâce à cette politique, constater qu'au lieu des déficits terribles que nous avions, nous enregistrons un surplus qui est malheureusement englobé par les chemins de fer.

Pour la première année, nous pouvons, grâce à cette politique, constater qu'au lieu des déficits terribles que nous avions, nous enregistrons un surplus qui est malheureusement englobé par les chemins de fer.

Opinions

L'anniversaire de sir Wilfrid Laurier

"L'âme d'un peuple est le plus beau sanctuaire où vive, avec fidélité, le souvenir des grands hommes d'Etat ou des bienfaiteurs de l'humanité. Ceux qui assistaient hier au service anniversaire du regretté sir Wilfrid Laurier, dans la chapelle du Séminaire, ou dans les autres temples de la province et du Canada, ont pu se rendre compte, à l'émotion vive de leur coeur, jusqu'à quel point sa mémoire est restée chère à tous les Canadiens."

"Peu d'hommes politiques, pour ne pas dire tout simplement peu d'hommes, en notre pays ont encore laissé, après une vie aussi longue et pleine, une impression aussi durable et profonde de la véritable grandeur humaine, au sens très élevé du mot."

"Pendant que la laur de ce grand homme et emplissait la chapelle, le panorama de cette carrière hautement admirable passait, sans doute, dans l'esprit de tous les assistants comme une sublime vision intérieure, digne d'inspirer les générations futures comme elle inspira celles du dernier quart de siècle. Une clarté sereine et immense monta du passé que le grand homme a illuminé si longtemps de la lumière même de son âme, de sa pensée et de son coeur. Elle plane encore et ne s'éteindra pas. Elle reste le phare de l'avenir."

"La personnalité de l'enfant de St-Lin devenu jeune avocat, puis chef de parti et grand premier ministre d'un pays qu'il contribua si largement à conduire à la prospérité, déborda les cadres ordinaires ou s'enferma, d'habitude, les réputations politiques du premier ordre. Car sa législation, sa conception des affaires nationales, ses méthodes de combat ont été imprégnées des qualités exceptionnelles que Dieu lui avait données comme un trésor."

"Nul, en effet, n'a jamais fait entrer d'une manière aussi active et avec autant de plénitude, dans le rôle de l'homme public un aussi vaste ensemble de dons perfectionnés qui constituent le plus bel exemple de civisme, de patriotisme et, disons le mot, de véritable esprit chrétien."

"Quelque temps après sa mort, un de ses anciens collègues, qui ne fut pas le moins grand parmi une génération d'hommes remarquables, l'honorable sir Louis Davies, aujourd'hui juge en chef de la Cour Suprême du Canada, nous résumait en quelques mots, cette vie qu'il venait de nous raconter par rapport à une certaine période mouvementée:

"What a noble man he was!"

"Noble figure, s'il en fut jamais! Noble figure, s'il suffit de naître dans la pauvreté, de s'élever sans orgueil sur les ailes du génie jusqu'au sommet des honneurs, de vivre longtemps pour mieux servir son pays, d'aimer ses ennemis en aimant Dieu, de durer ainsi sans vieillir et de s'endormir comme un juste du dernier sommeil de l'éternité."

Centre la canalisation du Saint-Laurent

Nous empruntons à l'«Economiste Canadien» les sérieuses réflexions que l'on va lire. Elles sont en tous points conformes à ce que nous pensons du fameux projet de creusement du Saint-Laurent:

"Le projet du canal maritime du Saint-Laurent donne lieu à une immense propagande. Jamais, de mémoire d'homme, une entreprise d'intérêt public n'avait suscité autant de dévouement, ni fait dépenser autant d'argent. C'est beau; c'est trop beau, c'est si beau que c'est suspect. Cette propagande, qui s'étend aux moindres ports où elle ait quelque chance de porter fruit, sera très active autour du Parlement canadien, où se jouera le sort du projet."

"On en connaît les grandes lignes. Un groupe d'hommes, à qui leur modestie impose l'anonymat, ont découvert un jour que l'intérêt mutuel des Etats-Unis et du Canada, exige que l'on transforme à frais communs le réseau du Saint-Laurent en un canal maritime. Cette entreprise grandiose, qui ferait surgir des ports de mer pleins les Grands Lacs, changerait la face du pays. Une commission internationale, composée de délégués des deux gouvernements, a fait un rapport favorable, et des ingénieurs des Etats-Unis ont déclaré que l'entreprise est techniquement réalisable. Les Etats-Unis ont approuvé le projet et demandé en mai 1922, par l'intermédiaire de l'ambassade britannique à Washington, l'adhésion du Canada. Le gouvernement canadien a répondu qu'il n'avait pas eu le temps nécessaire pour étudier à fond le rapport de la commission, et qu'en outre ce vaste projet comportait des dépenses si considérables qu'il ne serait pas expédient, pour moment, de traiter cette question."

"Mais cette fin de non-recevoir n'a pas lassé la tenacité des promoteurs. La propagande a repris de plus belle. Un nouvel assaut se prépare contre le gouvernement du Canada. Le parlement, chargé de défendre les intérêts canadiens, a, pour rejeter le projet, plusieurs raisons dont une seule suffit."

"Des ingénieurs affirment que l'entreprise est techniquement réalisable. Possible. Mais ce n'est pas là la question. Il s'agit de savoir si ce serait économiquement profitable au Canada. Or, des spécialistes soutiennent

que les bateaux océaniques ont des frais généraux trop élevés pour qu'on ait avantage à les faire naviguer dans des canaux."

"Mais, comme on l'a déjà dit ici même, la navigation n'est là-dedans qu'un camouflage. L'objet véritable de l'entreprise, c'est l'aménagement de forces hydrauliques. A qui servirait l'énergie ainsi développée? Aux Etats-Unis seuls, puisque le Canada, exportateur d'énergie, possède sur son propre territoire de vastes réserves de forces hydrauliques. Donc, le creusement du Saint-Laurent n'intéresse le Canada ni sous le rapport de la navigation, ni sous le rapport de l'énergie hydraulique."

"L'exploitation du Saint-Laurent en commun avec les Etats-Unis serait, par surcroît, une source perpétuelle de conflits où le plus faible associé, on le pense bien n'aurait pas facilement raison."

"Enfin, l'état des finances canadiennes interdit au gouvernement de s'engager, de quelque façon que ce soit, dans une entreprise qui coûterait des centaines de millions, même s'il lui était démontré sur le papier qu'elle devrait être d'un gros rendement."

NOUVELLES DES CHEMINS DE FER

LE NAVIRE MONTCLARE Partira le 23 février 1923 de Saint-Jean-Québec, N.-B.

Les passagers enregistrés pour le bateau "Montclare", du Pacifique Canadien, qui partira, vendredi, le 23 février 1923, peuvent se rendre à St-Jean, N.-B. par les trains partant de la gare Windsor, à midi, tous les jours excepté le samedi, et à 7.00 p.m., tous les jours.

Le train partant le 22 février à midi offre l'avantage d'arriver à la gare de St-Jean, N.-B., le 23 février, à 6.35 a.m., (heure de l'Atlantique), ce qui donne aux passagers suffisamment de temps pour déjeuner et visiter la ville avant de prendre le train de correspondance à 10.30 a.m., (heure de l'Atlantique), qui les conduira sans frais supplémentaires au quai du bateau à Saint-Jean-Québec. Des wagons-lits ordinaires supplémentaires font le service direct de Montréal à Saint-Jean-Québec, de façon que les passagers peuvent laisser leurs bagages dans ces wagons-lits pendant qu'ils sont dans la ville de St-Jean. Les passagers qui occupent les wagons-lits réguliers devront cependant, à Saint-Jean, aller occuper les wagons-lits supplémentaires.

Le train No 16 partant de Montréal, gare Windsor, à 7.00 p.m., jeudi le 22 février, est le dernier train qui permet de se rendre au bateau. Les wagons-lits supplémentaires logent les passagers du bateau se rendant directement à côté du navire à St-Jean-Québec, tandis que les passagers du navire occupent les wagons de jour feront raccordement à Fairville, avec un train spécial de même ordre, se rendant directement au quai du navire.

PACIFIQUE CANADIEN Service Montréal-Sherbrooke

Le chemin de fer Pacifique Canadien a un service de trains extraordinairement commode et supérieur entre Montréal et Sherbrooke, P.Q. Voici le service complet:

Pour l'Est Départ de Montréal, gare Windsor: 8.30 a.m., tous les jours, arrivée à Sherbrooke à 12.20 p.m.

12 (midi), tous les jours, arrivée à Sherbrooke à 3.15 p.m., tous les jours, sauf le dimanche, arrivée à Montréal, gare Windsor, à 6.50 p.m.

4.19 p.m., tous les jours, sauf le dimanche, arrivée à Montréal, gare Windsor, à 8.35 p.m.

Bureaux des billets de Montréal, 141-145 rue Saint-Jacques, téléphone Main 8125, ou aux gares Windsor, Viger, Westmount, Montréal-Québec et Mile-End. 269-1g

Pour l'Ouest Départ de Sherbrooke, P.Q.: 5.40 a.m., tous les jours, arrivée à Montréal, gare Windsor, à 8.55 a.m.

8.00 a.m., tous les jours, sauf le dimanche, arrivée à Montréal, gare Windsor, à 11.30 a.m.

9.05 a.m., tous les jours, arrivée à Montréal, gare Windsor, à 12.20 p.m.

3.00 p.m., tous les jours, sauf le dimanche, arrivée à Montréal, gare Windsor, à 6.50 p.m.

4.50 p.m., le dimanche seulement, arrivée à Montréal, gare Windsor, à 8.35 p.m.

Bureaux des billets de Montréal, 141-145 rue Saint-Jacques, téléphone Main 8125, ou aux gares Windsor, Viger, Westmount, Montréal-Québec et Mile-End. 269-1g

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal — COUR DE CIRCUIT — 259-Paul Larocque, Demandeur, vs T. Gales, Défendeur. Le 1er jour de mars 1923, au domicile du dit défendeur, au No 1113 rue Montreuil, en la Cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, vaches, cheval, etc. Conditions: argent comptant. Ed. DESROCHES, H.C.S. Montréal, 19 février 1923. 269-1

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal — COUR SUPERIEURE — 519A—Sa Majesté le Roi vs Herman Nemiof. Le 1er jour de mars 1923, au domicile du dit défendeur, au No 659 rue Cadieux en la Cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc. Conditions: argent comptant. Emile LAPIERRE, H.C.S. Montréal, 19 février 1923. 269-2

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal — COUR SUPERIEURE — 519A—Sa Majesté le Roi vs Georges Nemiof. Le 1er jour de mars 1923, au domicile du dit défendeur, au No 659 rue Cadieux en la Cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc. Conditions: argent comptant. Emile LAPIERRE, H.C.S. Montréal, 19 février 1923. 269-2

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal — COUR SUPERIEURE — 519A—Sa Majesté le Roi vs Georges Nemiof. Le 1er jour de mars 1923, au domicile du dit défendeur, au No 659 rue Cadieux en la Cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc. Conditions: argent comptant. Emile LAPIERRE, H.C.S. Montréal, 19 février 1923. 269-2

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal — COUR SUPERIEURE — 519A—Sa Majesté le Roi vs Georges Nemiof. Le 1er jour de mars 1923, au domicile du dit défendeur, au No 659 rue Cadieux en la Cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc. Conditions: argent comptant. Emile LAPIERRE, H.C.S. Montréal, 19 février 1923. 269-2

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal — COUR SUPERIEURE — 519A—Sa Majesté le Roi vs Georges Nemiof. Le 1er jour de mars 1923, au domicile du dit défendeur, au No 659 rue Cadieux en la Cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc. Conditions: argent comptant. Emile LAPIERRE, H.C.S. Montréal, 19 février 1923. 269-2

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal — COUR SUPERIEURE — 519A—Sa Majesté le Roi vs Georges Nemiof. Le 1er jour de mars 1923, au domicile du dit défendeur, au No 659 rue Cadieux en la Cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc. Conditions: argent comptant. Emile LAPIERRE, H.C.S. Montréal, 19 février 1923. 269-2

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal — COUR SUPERIEURE — 519A—Sa Majesté le Roi vs Georges Nemiof. Le 1er jour de mars 1923, au domicile du dit défendeur, au No 659 rue Cadieux en la Cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc. Conditions: argent comptant. Emile LAPIERRE, H.C.S. Montréal, 19 février 1923. 269-2

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal — COUR SUPERIEURE — 519A—Sa Majesté le Roi vs Georges Nemiof. Le 1er jour de mars 1923, au domicile du dit défendeur, au No 659 rue Cadieux en la Cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc. Conditions: argent comptant. Emile LAPIERRE, H.C.S. Montréal, 19 février 1923. 269-2

\$500 DE RECOMPENSE

Seront payés à quiconque fournira la preuve nécessaire à l'arrestation et à l'amener la condamnation de toute personne coupable d'avoir cambriolé un magasin de la Commission des Liqueurs.

Une Somme Additionnelle de \$200 sera payée à tout citoyen ou à tout agent de police appréhendant un cambrioleur sur le fait.

Les renseignements communiqués et l'identité des personnes ne seront pas divulgués.

Brigadier-Général E. de B. PANET 3, rue Notre-Dame Est, Montréal.

CARTES PROFESSIONNELLES

AVOCATS GEOFFRION, GEOFFRION & PRUD'HOMME, Avocats, Victor Geoffrion, C.R., Aimé Geoffrion, C.R., J. Alex Prud'homme, C.R., 114, RUE SAINT-JACQUES, TÉL. MAIN 10

Beaulieu, Gouin, Marin et Mercier, Avocats, 114, RUE SAINT-JACQUES, L. E. Beaulieu, C.R., G. Gouin, G. Marin, P. Mercier, M.P., Paul Gouin, Edouard Tellier, Hon. Adolphe Connell.

J. P. W. DAGENAIS, Avocat, 20, RUE ST-JACQUES, CHAMBRE 4002, MONTREAL

G. Emile Depocas, c.r., AVOCAT, 16, RUE ST-JACQUES, CHAMBRE 2, MONTREAL

MARION & GROTHE, N. J. MARION, L.L.B., A. P. GROTHE, L.L.B., Avocats et Procureurs, Cours: Suprême, Échiquier, Criminelle et Agents de Départements, 20, RUE ST-JACQUES, CHAMBRE 2, BUREAU DU SOIR 675, GOUIN EST, SAINT-AUGUSTIN

ELLIOTT & DAVID, HENRY J. ELLIOTT, C.R., A. W. DAVID, C.R., Secrétaire de la Province de Québec, S.H.B. BISH, MAURICE DUGAS, L. P. GREPHEAU, C.R., Associés, 114, RUE SAINT-JACQUES, CHAMBRE 101, MONTREAL

CLEMENT ROBITAILLE, C.R., AVOCAT, 43, PLACE D'ARMES, MONTREAL

J. HOMER MIGNERON, Praticien au Canada et aux Etats-Unis, Droit Criminel, Civil et Commercial, 50, rue St-Jacques, Chambre 12, Tél. Main 2500.

THEODORE RHEAUME, C.R., M.P., Immeuble "LA SAUVEGARDE", 92, Notre-Dame Est., Montréal.

DeGASPE BEAUBIEN, Ingénieur-Conseil, 2 Place d'Armes

CONTRAT DE LA MALLE, Des soumissions cachetées, adressées au Ministre des Postes, seront reçues à Ottawa, jusqu'à midi, vendredi, le 16 mars 1923, en vue de la mise en adjudication de la construction de la Cité de St-Jacques, sous les conditions d'un contrat pour un terme de quatre années, 6 fois par semaine, sur la route entre St-Jacques et la Cité de Montréal, le 1er juillet 1923 prochain.

Des avis imprimés contenant des renseignements plus détaillés sur le sujet des conditions du contrat projeté peuvent être vus aux Bureaux de Poste de St-Jacques et au Bureau du Surintendant du District où l'on pourra aussi se procurer des formulaires de soumission. Bureau du Surintendant du District Postal, J. TAYLOR, Surintendant Intérimaire, Montréal, 2 février 1923. 257-6-12-20

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal — COUR SUPERIEURE — 519A—Sa Majesté le Roi vs Joseph Paillé. Le 1er jour de mars 1923, à 10 heures de l'avant-midi, à la place d'affaires du dit défendeur, au No 1131 rue Notre-Dame Est en la Cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en piano, tables et registre, etc. Conditions: argent comptant. Emile LAPIERRE, H.C.S. Montréal, 19 février 1923. 269-1

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal — COUR SUPERIEURE — 519A—Sa Majesté le Roi vs Joseph Paillé. Le 1er jour de mars 1923, à 10 heures de l'avant-midi, à la place d'affaires du dit défendeur, au No 1131 rue Notre-Dame Est en la Cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc. Conditions: argent comptant. Emile LAPIERRE, H.C.S. Montréal, 19 février 1923. 269-1

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal — COUR SUPERIEURE — 519A—Sa Majesté le Roi vs Joseph Paillé. Le 1er jour de mars 1923, à 10 heures de l'avant-midi, à la place d'affaires du dit défendeur, au No 1131 rue Notre-Dame Est en la Cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc. Conditions: argent comptant. Emile LAPIERRE, H.C.S. Montréal, 19 février 1923. 269-1

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal — COUR SUPERIEURE — 519A—Sa Majesté le Roi vs Joseph Paillé. Le 1er jour de mars 1923, à 10 heures de l'avant-midi, à la place d'affaires du dit défendeur, au No 1131 rue Notre-Dame Est en la Cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc. Conditions: argent comptant. Emile LAPIERRE, H.C.S. Montréal, 19 février 1923. 269-1

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal — COUR SUPERIEURE — 519A—Sa Majesté le Roi vs Joseph Paillé. Le 1er jour de mars 1923, à 10 heures de l'avant-midi, à la place d'affaires du dit défendeur, au No 1131 rue Notre-Dame Est en la Cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc. Conditions: argent comptant. Emile LAPIERRE, H.C.S. Montréal, 19 février 1923. 269-1

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal — COUR SUPERIEURE — 519A—Sa Majesté le Roi vs Joseph Paillé. Le 1er jour de mars 1923, à 10 heures de l'avant-midi, à la place d'affaires du dit défendeur, au No 1131 rue Notre-Dame Est en la Cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc. Conditions: argent comptant. Emile LAPIERRE, H.C.S. Montréal, 19 février 1923. 269-1

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal — COUR SUPERIEURE — 519A—Sa Majesté le Roi vs Joseph Paillé. Le 1er jour de mars 1923, à 10 heures de l'avant-midi, à la place d'affaires du dit défendeur, au No 1131 rue Notre-Dame Est en la Cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc. Conditions: argent comptant. Emile LAPIERRE, H.C.S. Montréal, 19 février 1923. 269-1

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal — COUR SUPERIEURE — 519A—Sa Majesté le Roi vs Joseph Paillé. Le 1er jour de mars 1923, à

LA VENTE ETAIT ENTACHEE DE COLLUSION

Les éléments de fraude existaient dans cette vente judiciaire

VENTE ANNULEE

Les meubles achetés devront être remis à la véritable propriétaire

Aucune demande en nullité ou en résiliation de vente de meubles sur la saisie-exécution n'est recevable à l'encontre de l'adjudicataire qui a payé le prix de l'adjudication...

Après les faits reconnus par la cour, Me Lachapelle avait loué à Alonzo Decelles un magasin situé au No 1972 rue St-Jacques...

C'est à l'encontre de cette vente que venait la réclamation de la demanderesse. Elle alléguait, dans sa déclaration, que la vente en question ne constituait qu'un simulacre de vente...

Le défendeur Frank plaidait, à l'encontre, qu'il avait acheté les meubles de bonne foi comme plus haut enchérisseur, et qu'en conséquence il était devenu et restait propriétaire de ces articles...

Le juge vient ensuite au point principal de la cause, la validité de la vente faite. Voici ce qu'il déclare: "Aucune demande en nullité ou en résiliation de vente de meubles sur la saisie-exécution n'est recevable à l'encontre de l'adjudicataire qui a payé le prix de l'adjudication, sauf le cas de fraude ou de collusion (C.C. 668)..."

La vente en bloc d'objets de grande valeur, à l'insu de leur propriétaire, la demanderesse, à laquelle le défendeur A. Decelles n'avait pas assisté...

Le juge, sur ce, rejette la défense de Frank, déclare la saisie-revendication bonne et valable, et ordonne aux défendeurs et aux gardiens des effets de les remettre à la défenderesse, à l'exception de ce qui était apparemment, ou à défaut d'en payer la valeur, soit \$800.

En outre, le défendeur Max Frank est condamné à remettre quatre chaises qu'il a achetées, le défendeur Decelles est condamné aux dépens d'une action non contestée, le défendeur Desroches aux dépens d'une action exparte, et le défendeur Max Frank aux dépens de contestation en sus des frais d'action.

JUGEMENTS EN COUR D'APPEL

La Cour d'Appel division de cinq juges, rendra jugement ce matin, dans douze causes. Une information citée hier nous faisait mentionner de causes qui se trouvaient sur le rôle du dernier terme de cette cour, mais qui n'avaient pas été entendues. Voici quelques-unes des causes qui seront décidées aujourd'hui, quand la Cour s'ouvrira à 10 h. 30 a.m.:

LE PROCHAIN TERME DE LA COUR D'APPEL

Le terme de la Cour d'Appel, division de trois juges, s'ouvrira le samedi, 24 février courant. Il y a en tout à entendre vingt-sept causes, dont trois causes criminelles, dix-huit causes du district de Montréal, et six causes des autres districts. Les causes des districts ruraux seront entendues le 27 février courant.

Voici la liste des causes inscrites au rôle:

Causes criminelles: Le Roi et Astor; le Roi et Lafferty; le Roi et Herscovich. Causes du district de Montréal: le Roi et Hawkins; Villeray Quarry Company Limited et Romanuck; Gould et Cohen; cité de Montréal et Rechaubault; Henniger et Tourgis; Boyer et Geron et autres; le Crédit Stadacona Limited et Baines; Turgeon et Mile-End Milling Company Limited; Montréal Tramways Company et The Scottish Metropolitan Insurance Company; Goldsmith Bros. Smelting and Refining Company Limited et Roy; Desmarais et Robitaille; Limitée et Davis et autres; Lachance et Brunet; Halero et Côté; Ironside et Ward; Leduc et The British Canadian Insurance Company; Cummings et Mendelsohn; Corporation de la paroisse St-Joseph de Soulanges et Cedar Rapids Manufacturing and Power Company; Conroy et autres et Stein et autres.

Causes des autres districts: Compagnie de chemin de fer Pacifique Canadien et Marcotte, district de Saint-Hyacinthe; Ritchotte, et Lemaire et Petit, district de Richelieu; Adam et Cartier, district de Richelieu; Mason et Bilsky, district de Hull; Gagnon et Leclerc, district de Terrebonne; Cordreau et Collard, district de Saint-Hyacinthe.

JUGEMENTS PAR L'HONORABLE JUGE SURVEYER

L'honorable juge Surveyer, de la Cour supérieure, rendra jugement aujourd'hui, à 10 h. 30 a.m., en la chambre 22, dans la cause: Flaviano Biondi vs Giuseppe di Fabio. Le même juge rendra aussi jugement demain, à 3 heures de l'après-midi, au même endroit, dans les causes suivantes: Davison vs Ecole Technique de Montréal; Bradford Realty Company vs Giroux; Prévost vs Montréal Trmways Company (2 causes).

LA MAISON L. O. GROTHE A EU GAIN DE CAUSE

Hier, l'honorable juge McLennan a rendu jugement dans la cause de L. O. Grothe, Limitée, vs Dame Jos. Landry. La défenderesse était accusée par les demandeurs de se servir de bandes de cigares "Ovido" et "Boston" qu'elle mettait sur des cigares inférieurs qu'elle vendait comme étant de véritables "Ovido" et "Boston".

Après l'audition des témoins dans la cause, l'honorable juge McLennan condamna Mme Landry à payer à MM. Grothe la somme de mille dollars comme dommages-intérêts, et les frais de l'action.

COUR SUPERIEURE DIVISION DE PRATIQUE

19 février 1923. Président: Hon. juge Brunet. Jugements rendus dans les causes suivantes:

Joseph Gervais vs A. Libreman. Motion du demandeur pour appeler défendeur par les journaux; accordée. La Banque d'Hochelega vs Joseph Racette. Motion de la demanderesse pour ouvrir les portes du domicile du défendeur; accordée.

L. Boyie vs Canada Steamship Lines Limited. Requête du demandeur pour ester en justice suivant la loi des accidents; accordée, dépens à suivre. T. Oulmet vs A. Villeneuve. Vente par licitation du No 1798 de la paroisse de Montréal; A. C. Demers, adjudicataire pour \$2,500.

La Société des Artisans Canadiens Français vs Les Commissaires d'Écoles pour la Municipalité de la paroisse de la Pointe-aux-Trembles. Requête pour permission de prendre un bref d'exécution; accordée, dépens à suivre.

Gaunt Import Co. vs Sandberg et al. Motion du demandeur pour ouvrir les portes du domicile du défendeur; accordée.

Lippé et Gariépy Limitée vs A. Simon. Motion du demandeur pour ouvrir les portes du domicile du défendeur; accordée.

Dame C. Cadieux et vir, vs Dame L. Mariveau-Charron et Canada, T.S. Jugement suivant la déclaration du T.S. — Juge Coderre.

The John Macdougall Caledonian Iron Works vs Jean-Baptiste de Répentin. Jugement pour \$650. — Juge Coderre.

Louis Simard vs La Cité de Montréal. Motion de la défenderesse pour amender; accordée, avec dépens. (23 B.R. p. 390) — Juge Coderre.

Issac Garshon vs Abraham Seletcos. Jugement pour \$55 — Juge Lane. Dame E. Primeau et vir, vs Raymond Ste-Marie. Motion de la défenderesse pour détails; accordée, 4 jours de délai, dépens à suivre.

Ernest R. Décaré vs J. A. G. Goulet et al. Motion du demandeur pour régie Nisi vs Dame Julie-Corinne Goulet; accordée, rapportable le 26 courant.

Dame Catherine Curran, Requérante. Requête pour rectification de titres; accordée.

John Trimm vs Raymond Gilmour. Motion du demandeur pour régie Nisi; accordée, rapportable le 26 courant.

L. C. Juncé, Requérant. Requête pour être nommé commissaire de la Cour Supérieure pour le district de Montréal; accordée.

LES PROPRIETAIRES TROUVENT LE PRIX DU GAZ EXORBITANT

La Ligue des Propriétaires examinera bientôt les affaires de la Montreal Light, Heat and Power Consolidated afin de presser ensuite le Conseil municipal d'agir pour la réduction des prix actuels. — L'heure d'été.

La Ligue des Propriétaires attirera prochainement l'attention des autorités municipales sur le prix exorbitant du gaz à Montréal. Elle décidera aussi prochainement s'il y a lieu d'adresser au conseil municipal une requête en faveur de l'heure d'été en 1923.

A l'assemblée d'hier soir qui a été présidée par M. l'échevin J. O. Gareau, M. J. Beaudry, éditeur du "Prix du Gaz", a réitéré la cause qu'il a récemment prononcée devant les membres de la Chambre de Commerce sur le communisme et la situation actuelle en Russie. M. Beaudry, s'adressant à des propriétaires fonciers, a particulièrement mis en lumière le droit de propriété si radicalement battu en brèche dans le domaine des anciens banes.

LE GOUVERNEMENT PROVINCIAL PARTICIPERA AU RAPATRIEMENT

L'hon. M. Perrault, ministre de la Colonisation, consulera les officiers fédéraux pour aviser aux meilleurs moyens à prendre pour le rapatriement des Canadiens-français. — Le développement de la colonisation. — L'hon. M. Mercier à Châteauguay.

Le gouvernement provincial prendra une part active au rapatriement des Canadiens-Français des Etats-Unis. L'honorable J. E. Perrault, ministre de la Colonisation, des Mines et des Pêcheries, qui était de passage aux bureaux du gouvernement provincial, hier, a déclaré à notre représentant dans une entrevue, que toutes les mesures nécessaires seraient prises dans ce but. M. Perrault et quelques autres représentants du gouvernement provincial doivent même avoir sous peu une entrevue avec les officiers fédéraux, dont M. Arthur Lemont, qui a la direction de la campagne de rapatriement, afin de mener cette campagne à bonne fin.

D'un autre côté, M. Perrault qui s'occupe de mettre à exécution les lois sur la colonisation dont il a été le promoteur à la dernière session, a décidé de faire donner toute une série de conférences sur la colonisation qui seront données aux bureaux de la colonisation, rue Saint-Antoine. Une conférence a déjà été donnée et d'autres auront lieu dans l'intérêt de tous les cultivateurs et de tous ceux qui s'intéressent à la colonisation. Jusqu'à présent le jour fixé pour ces conférences est le samedi, mais la question sera considérée de nouveau et elles auront lieu le jour qui sera le plus avantageux pour les cultivateurs et les intéressés.

Si l'on en juge par ce que nous avons pu savoir la campagne pour le rapatriement des Canadiens-Français et pour la colonisation prendra une envergure considérable et on attend un résultat des plus fructueux.

L'honorable M. Perrault était très occupé, hier, et l'entrevue n'a duré que quelques minutes. Il est reparti dès hier après-midi pour Québec. Il doit s'embarquer à la fin de cette semaine pour Manchester, N.H., d'où on lui a envoyé une invitation spéciale de l'assister à l'installation des officiers de la Société des Canado-Américains. Cette société qui est appelée à jouer un rôle important dans les Etats de la Nouvelle-Angleterre, se dévoue tout particulièrement aux intérêts des Canadiens-Français de l'autre côté de la ligne 45e. Malgré ses vives occupations actuelles, M. Perrault déclare qu'il a accepté l'invitation d'autant plus de plaisir qu'elle venait de compatriotes établis là-bas.

Plusieurs autres ministres se trouvaient aussi aux bureaux du gouvernement, hier. Le représentant du "Canada" a rencontré notamment l'honorable Honoré Mercier, ministre des Terres et Forêts, qui vient de passer quelques jours dans son comté. Vendredi dernier, il a été appelé à présider, en la ville de Châteauguay, à l'inauguration et à l'ouverture officielle de l'école "Richardson". Dimanche, il a adressé la parole dans cette même ville, à l'issue de la grand-messe. Il a remercié tous ses électeurs de l'appui généreux qu'il lui avaient donné dans la dernière élection. M. Mercier a, en effet, remporté une majorité de 126 voix dans cette seule ville, ce qui est remarquable si l'on considère que M. Mercier et son adversaire, M. Laberge, sont tous deux de cette même localité. La population se trouvait à s'être prononcée ouvertement en faveur du ministre des Terres et Forêts. Le discours de

Beckie Arnovitch, opposante. Motion des distraints pour interroger l'opposante; accordée quant à l'examen, fixé le 20 courant, à 3 heures p.m. au greffe, dépens réservés.

Dame Eva McKewen vs Andrew Crowe. Requête de la demanderesse pour pension; accordée quant à \$25 par 15 jours à partir du 16 courant, payable à la société Protective Family and Children Association, dépens à suivre.

Dora Siminovich vs C. Brownstein. Exception à la forme; maintenue. Exception aux frais seulement, motion de la demanderesse pour amender; accordée, avec dépens vs demanderesse.

National Real Estate and Investment Co. of Canada Limited vs Dame Exilda Stuart et al. Motion de la demanderesse pour amender; accordée en par demanderesse payant frais de motion.

Dame Ange-Emma Cousineau et vir, requérante. Requête pour autorisation à vendre immeubles; accordée.

Frank Muscato vs Geo. W. Reed Co. Limited. Requête du demandeur pour ester en justice suivant la loi des accidents. Jugement pour \$127.42.

SON HONNEUR LE MAIRE MARTIN PRET A TOUT OUBLIER

(Suite de la dernière page) descendre aussitôt le voir à son bureau, à l'hôtel de ville. M. l'échevin Trépanier a été surpris de s'entendre appeler au téléphone. Il a ignoré l'entrevue à hier après-midi, à 3 heures. Après avoir fait le pied de grue devant près d'une heure, M. Trépanier a été mandé auprès du maire. M. l'échevin Gabis a bénévolement servi de témoin à son collègue.

Aussitôt les portes verrouillées, M. Martin a dit à M. Trépanier: oublions tout ça. Je le veux bien, si vous rétractez en assemblée du conseil ce que vous avez insinué à mon endroit. Je le ferai, a repris le maire, si vous vous levez au conseil et me le devez.

Reine des Cigarettes REX 10 pour 15¢ 25 " 35¢ Reconnue pour sa qualité supérieure et sa saveur délicate IMPERIAL TOBACCO COMPANY OF CANADA, LIMITED

WIN ST-MICHEL CONTRE LA MAUVAISE DIGESTION

UN GARÇONNET MEURT SUBITEMENT IL AVOUA AVOIR CAUSE LA MORT DE DIX HOMMES APRES UN EXERCICE DE COURSE Un élève de 14 ans de l'école Ballantyne, à Verdun, meurt trois minutes après avoir complété une course à pas redoublé dans la salle de gymnase. — Les médecins tenteront une opération sur Mademoiselle Gardner qui a eu la colonne vertébrale fracturée dans un accident de ski.

S'affaissant, après une course à pas redoublé dans la salle de culture physique de l'école Ballantyne, à Verdun, hier matin, Norman McNight, âgé de 14 ans, de 447 1ère avenue, Verdun, est mort environ trois minutes plus tard. M. Ernest Smith, le surintendant des écoles protestantes de Verdun, a déclaré, hier soir, que McNight était un élève de cinquième classe, l'école Ballantyne étant le High School de Verdun. Les élèves de la cinquième furent appelés au gymnase vers 10 heures 30, hier matin, pour leur exercice. Comme la salle était un peu froide, le lieutenant Lafond, qui dirige les exercices de culture physique, commanda une course à pas redoublé autour de la salle.

Un élève de trois minutes, le directeur ordonna d'arrêter, ce que tous firent. A ce moment, le jeune McNight s'affaissa dans une posture comme s'il était assis. On se porta à son secours, et le directeur fit demander le docteur R. L. H. Power, de 1373 avenue Wellington. A l'arrivée du médecin, ce dernier ne put que constater la mort et dit qu'elle était due à une maladie de cœur. Quelques élèves ont déclaré à leur directeur de culture physique que McNight s'était plaint depuis quelques jours de douleurs au cœur. Le docteur Power a communiqué avec le coroner McMahon, qui a permis de garder le corps à la maison. Il tiendra une enquête ce matin.

Mlle GARDNER EN DANGER Mlle Florence Gardner, âgée de 20 ans, de 273 avenue Malville, qui a souffert une fracture de la colonne vertébrale dans un accident de ski, alors qu'elle tenta un saut périlleux à la montagne, samedi, est encore dans le même état critique à l'hôpital Général. Les docteurs Tees et Bazin, qui l'ont visitée hier, doivent tenter aujourd'hui une opération pour essayer de lui sauver la vie. AUTRES ACCIDENTS DE SKI Deux autres accidents de ski sont venus s'ajouter à la liste de la fin de semaine: Billy Shea, âgé de 25 ans, de 1119 avenue Greene, s'étant fracturé la jambe gauche alors qu'il gravissait sur la montagne. Il se dirigeait chez lui lorsqu'il tomba et se fractura la jambe, la chair étant de plus déchirée lorsqu'il frappa une pierre. Il sera retenu à l'hôpital Victoria longtemps pour permettre à la blessure de se guérir avant que réduction de la fracture ne soit faite. Owen Griffith, un membre de la branche du nord du Y.M.C.A., s'est fracturé la jambe droite en glissant dans un petit ravin, sur le versant nord-est de la montagne, hier. Il a été transporté à l'hôpital Royal Victoria.

POUR LES RHUMES L'INFLUENZA et les PREVENIR Prenez Bromo Quinine tablets Les Premiers Comprimés pour les Rhumes et la Grippe. La boîte porte cette signature E. W. Brown 30c. Faits en Canada

LE BRAZILIAN EST ACTIF IRREGULARITE A WALL STREET

SEANCE ACTIVE A TORONTO

BOURSE DE MONTREAL

PLUS DE SEPT MILLE PARTS DE CE STOCK CHANGENT DE PORTEFEUILLE. - LE RESTE DE LA LISTE EST IRREGULIER.

La tendance des cours à la séance d'hier en Bourse locale a été irrégulière. Les gains et les pertes étaient à peu près en nombre égal, en fermeture. La séance a été active. Le groupe des papiers n'a pas été aussi en vue qu'aux deux séances précédentes.

Le Steel of Canada a reculé d'un demi-point à 71. L'action commune du Car a reculé de 1-4 point à 31, cependant que l'action privilégiée s'est raffermie d'un point à 70.

Le marché des obligations a peu fluctué et a été fort irrégulier. Au groupe des titres étrangers, la tendance des cours a été irrégulière. Les ventes de la journée s'élevaient à \$11,309.00.

PLUSIEURS NOUVEAUX SOMMETS SONT ETABLIS. - LES HAUSSEIERS EXERCENT LEURS ACTIVITES DANS UNE AUTRE SPHERE.

New-York, 19 - Un fort mouvement de réalisation, notamment parmi les chefs de file du marché, n'a pas réussi à empêcher les hausseurs de continuer à exercer leurs activités aux autres groupes de la liste. Il en est résulté que la liste a été fort irrégulière pendant la grande partie de la séance.

Une nouvelle avance des prix du cuivre, du zinc et des pétroles bruts a attiré l'attention des spéculateurs sur les valeurs de ces groupes.

Le marché des obligations a peu fluctué et a été fort irrégulier. Au groupe des titres étrangers, la tendance des cours a été irrégulière. Les ventes de la journée s'élevaient à \$11,309.00.

LE BRAZILIAN A ETE FORT EN VUE. - LE GROUPE DES PAPIERS S'EST BIEN COMPORTE.

Toronto, 19 - La séance d'aujourd'hui à la Bourse de Toronto a encore été active. Le Brazilian a été sans conteste le titre le plus en vue avec un déplacement de plus de deux mille parts. Le cours de ce stock a été ramené à 48 3/8. Un mouvement modéré de réalisation a alourdi le cours à 47 7/8, en fermeture, un gain de 1 1/8 point pour la journée.

Le groupe des papiers a été soutenu. Le C. P. R. a été actif et plus ferme, clôturant un demi-point en hausse. Mackay a changé de portefeuille à 118. Le Twin City était plus ferme de 1-4 point à 60 1/2. L'action commune du Winnipeg Railway était soutenue à 39, tandis que le titre de priorité a faibli d'un demi-point à 36 1/2. Le Toronto Railway était plus faible à 83.

American Sales Book s'est haussé à 38. Le groupe des papiers a été soutenu. Le Sugar a été sans changement à 24 1/2. Le Canada Bread s'est haussé à un nouveau sommet à 66 1/4. Le Laurentide a grimpé de 2 1/2 points à 95 3/4. L'action commune du Maple Leaf s'est négociée à 124. Le Rogers a clôturé en hausse de deux points à 59. Russell Motor a dégringolé de 5 points. Les titres du Spanish étaient en hausse.

Les titres des banques étaient soutenus. Les Bons inclinaient légèrement à la baisse. Le groupe des valeurs minières a été irrégulier, les pétroliers soutenus.

Les ventes de la journée s'élevaient à 5,205 parts, pour les actions de la liste régulière; 14,387, pour les horistes; et \$1,900 pour les Bons du Gouvernement.

LE MARCHÉ DES BESTIAUX APPRECIATION DES MARCHES

Table with columns: Offre, Dem., and various market items like Abitibi P and P, Acan Corp, Atlantic Sugar, etc.

LES SUCRES ET LES CAFES

New-York, 19 - Le marché des sucres bruts était plus ferme aujourd'hui. L'option immédiate du Cuba était plus ferme de 1-16 cent à 5 1/4 cents, plus le coût de l'assurance sur le fret, ce qui équivaut à 7.03. On a vendu pour 5,000 sacs de sucre de Cuba, pour livraison en février et en mars.

FUMEZ LE TABAC DE QUALITÉ

Advertisement for 'La Vente surpasse celle de toute autre marque en Canada' featuring 'DUNHILL' brand.

BOURSE DE NEW-YORK

Table listing various stocks and their prices, including Abitibi, American Sales Book, and others.

CHANGES ETRANGERS

Table showing exchange rates for various countries like London, Paris, and others.

BOURSE DE MONTREAL

Table listing Montreal market items and their prices, including Abitibi, American Sales Book, etc.

LE MARCHÉ DES BESTIAUX APPRECIATION DES MARCHES

524 bestiaux sur les deux marchés hier. En outre il y avait 41 wagons pour expédition et quelques wagons de ces derniers ont été retardés par suite d'un accident de chemin de fer.

LES SUCRES ET LES CAFES

New-York, 19 - Le marché des sucres bruts était plus ferme aujourd'hui. L'option immédiate du Cuba était plus ferme de 1-16 cent à 5 1/4 cents, plus le coût de l'assurance sur le fret, ce qui équivaut à 7.03.

LES GRAINS

Table with columns: A CHICAGO, A WINNIPEG, and various grain prices.

LE MARCHÉ ALIMENTAIRE

Chicago, 19 - Le marché alimentaire variait en fermeture entre les prix de la veille et s'est en hausse.

MARCHÉ DU COTON

New-York, 19 - Les futurs ont clos soutenus. Fermeture: Juillet 1923 2325-22, Octobre 2392-94, Mars 2551-52.

LE NIVEAU DU MARCHÉ

New-York, 19 - La moyenne de vingt titres du groupe des Industriels est de 102.96, une perte de .25. Maximum pour l'année, 103.23; minimum, 96.96.

LE CORRESPONDANT

SOMMAIRE DU 9 FEVRIER 1923. Conférences de la Société des Conférenciers de la France en Syrie: Pierre Lyautey, chef de Cabinet du Résident général en Syrie.

UNIVERSITE DE MONTREAL

Mardi, Italien: 8 h. p.m., conversation: "Posta, telegrafo, telefono". 8.15 h. p.m., grammaire: "tanto da negare".

EN VOYAGE

M. Albéric Gélinas, maire de la Pointe-aux-Trembles, et M. Victor Marchand, manufacturier, sont partis hier soir pour New-York, où ils s'embarqueront à bord de la "France".

LE NIVEAU DU MARCHÉ

New-York, 19 - La moyenne de vingt titres du groupe des Industriels est de 102.96, une perte de .25. Maximum pour l'année, 103.23; minimum, 96.96.

LE NIVEAU DU MARCHÉ

New-York, 19 - La moyenne de vingt titres du groupe des Industriels est de 102.96, une perte de .25. Maximum pour l'année, 103.23; minimum, 96.96.

LE NIVEAU DU MARCHÉ

New-York, 19 - La moyenne de vingt titres du groupe des Industriels est de 102.96, une perte de .25. Maximum pour l'année, 103.23; minimum, 96.96.

LE NIVEAU DU MARCHÉ

New-York, 19 - La moyenne de vingt titres du groupe des Industriels est de 102.96, une perte de .25. Maximum pour l'année, 103.23; minimum, 96.96.

LE NIVEAU DU MARCHÉ

New-York, 19 - La moyenne de vingt titres du groupe des Industriels est de 102.96, une perte de .25. Maximum pour l'année, 103.23; minimum, 96.96.

LE NIVEAU DU MARCHÉ

New-York, 19 - La moyenne de vingt titres du groupe des Industriels est de 102.96, une perte de .25. Maximum pour l'année, 103.23; minimum, 96.96.

LE NIVEAU DU MARCHÉ

New-York, 19 - La moyenne de vingt titres du groupe des Industriels est de 102.96, une perte de .25. Maximum pour l'année, 103.23; minimum, 96.96.

LE NIVEAU DU MARCHÉ

New-York, 19 - La moyenne de vingt titres du groupe des Industriels est de 102.96, une perte de .25. Maximum pour l'année, 103.23; minimum, 96.96.

LE NIVEAU DU MARCHÉ

New-York, 19 - La moyenne de vingt titres du groupe des Industriels est de 102.96, une perte de .25. Maximum pour l'année, 103.23; minimum, 96.96.

LE NIVEAU DU MARCHÉ

New-York, 19 - La moyenne de vingt titres du groupe des Industriels est de 102.96, une perte de .25. Maximum pour l'année, 103.23; minimum, 96.96.

LE NIVEAU DU MARCHÉ

New-York, 19 - La moyenne de vingt titres du groupe des Industriels est de 102.96, une perte de .25. Maximum pour l'année, 103.23; minimum, 96.96.

LE NIVEAU DU MARCHÉ

New-York, 19 - La moyenne de vingt titres du groupe des Industriels est de 102.96, une perte de .25. Maximum pour l'année, 103.23; minimum, 96.96.

LES TRANSACTIONS IMMOBILIERES

CHATEAUX - DEUX VENTES ONT... QUARTIER ST-DENIS... QUARTIER MAISONNEUVE... QUARTIER ST-JACQUES... QUARTIER ST-LOUIS... QUARTIER DELORMIER... QUARTIER BOUQUAIS... QUARTIER WESTMOUNT... QUARTIER DELORMIER... QUARTIER BOUQUAIS... QUARTIER WESTMOUNT...

éphère? si l'on excepte quelques rôles qui prêtent un peu au grotesque, est excellente sous tous les rapports et elle mérite toute la sympathie du public. Ses passages remarquables la classent dans une catégorie à part et il sera tout naturel qu'elle fasse des salles combles d'ici à la fin de la semaine. Elle contient d'ailleurs un choix de toutes les principales opérettes et c'est tout dire. Le talent des artistes est un autre actif qu'il s'ajoute à son premier mérite. Il est aussi nécessaire pour que l'attention soit soutenue du commencement à la fin que les entrées ne soient pas trop longues et le public appréciera peut-être qu'on lui laisse moins de répit entre chaque tableau comme nous l'avons fait remarquer déjà.

Théâtre Capitol Marie Prévost remporte un beau succès dans "The Beautiful and Damned". L'orchestre du jazz-band est très applaudi. On se méprend fréquemment sur le mot "coquette". Pour en avoir une signification nouvelle et plus vraie, il faut assister à la représentation de "The Beautiful and Damned", film dansé sur une nouvelle de F. Scott Fitzgerald, qui est actuellement à l'affiche au théâtre Capitol. Irresponsable, extravagante, vêtue de riches et merveilleuses toilettes, indigne de qualités que possède Gloria Gilbert, rôle qui est tenu admirablement bien par Marie Prévost, la joie et le plaisir de coquette que les experts placent entre seize et vingt ans. C'est peut-être à cause de cela que l'on a pu croire que ce film est un exposé de super-coquetterie. Jamais jeune fille n'a fait preuve d'autant de cynisme et de rophisme. Le fait que la jeune fille a grandie avec ses idées exclusivistes ajoutées à l'intérêt du film qui décrit des scènes new-yorkaises d'un caractère tout spécial.

Théâtre Princes Joe Cook donne à lui seul toute une représentation de vaudeville! Pour donner à lui seul toute une représentation de vaudeville, car l'intuition ambitieuse "The One Man vaudeville Show". Joe Cook doit comme bien l'on pense, avoir plus d'une corde à son arc. Il est important qu'il ait en plus, pour amuser son auditoire comme il le fait, non seulement des talents variés, mais encore faut-il qu'il excelle dans tout ce qu'il donne sur la scène. La comédie burlesque, le magin, le ventriloquisme, les travestissements, le jeu de mots, rien est son éprouvé et il ne cesse durant tout son numéro de retenir l'attention entière des spectateurs. Il faut aussi dire qu'il possède la collection d'instrument de musique de plus fantastique qu'il soit possible d'imaginer; il joue sur chacun, des airs populaires.

Théâtre Gay Les "Flashlights of 1923" remportent beaucoup de succès cette semaine. Une troupe excellente sous tous rapports. Les amateurs de burlesque se sont rendus en grand nombre, hier soir au Gayety, pour assister au splendide spectacle qui est donné par les "Flashlights of 1923", la troupe à bien agencée de John G. Jermon. Toute la troupe est parfaite d'ensemble et de verve, les comédiens sont d'un fini parfait. Les chorégraphes sont nombreux et composés de jolies filles évoluant dans des costumes fastueux et des décors très riches. Jack Callahan est un comédien vraiment drôle. Son caractère de "tramp" est bien rendu. Il sait également se vêtir pour convenir à ce rôle particulier qui provoque tant de rires parmi l'auditoire. Il est acteur, et joue avec un naturel parfait. Ses réparties, lancées sans aucune hésitation, ont été fortement applaudies. Hamp et Peina se sont révélés deux chanteurs comiques accomplis. On les a beaucoup applaudis. Du côté féminin, il faut signaler la présence de Mlle Sarah Hyatt, une jolie brune au teint argenté, qui chante et joue avec élégance; Mlle Ann Myers qui fait une ingénue très attirante; Mlle Eugénie Leblanc qui se met fort en vedette dans ce spectacle. Les scènes sont nombreuses ainsi que les numéros musicaux et c'est du spectacle au commencement à la fin. Le spectacle vaut la peine d'être vu.

Théâtre Loew's "Heart's Flame", avec Frank Keenan, remporte un beau succès. — Le programme de vaudeville est très intéressant. Un film bien au-dessus de la moyenne et un programme de vaudeville de tout premier ordre, voilà ce qu'offre, cette semaine, à ses nombreux habitués, la direction du théâtre Loew's "Heart's Flame" serait un film "condensable", n'eût-il comme seul but de présenter de nouveau aux amateurs du cinéma l'excellent artiste qu'est Frank Keenan qui retourne à l'art silencieux. Mais ce n'est là que l'une des choses intéressantes à propos de ce film. Ce film traite de la vie des chantiers et il nous fait assister à plusieurs incidents dramatiques. Frank Keenan est toujours l'artiste vigoureux que nous avons connu. Il tient son rôle avec une aisance parfaite et remporte un succès complet. Le premier rôle féminin est tenu de belle façon par la délicieuse artiste qu'est Anna-Q. Nilsson. Craig Ward a également un important rôle dont il s'acquitte très habilement. Au point de vue photographique, le film est parfait. Le programme de vaudeville comprend six numéros qui sont tous intéressants. Joan Zafara, un chanteur très populaire à Montréal, est également à l'affiche et a créé une profonde impression. Kohoff et Gordon ont provoqué les rires décapitants de l'auditoire avec leur comédie-bouffe. Pat Burns est aussi un comédien très intéressant qui a été vivement applaudi. Adrian, assisté d'une couple de comédiens très habiles, très rapide et sûr de leurs pousées. La comédie épi-graphique est "Hazel from Hollywood" qui a vivement intéressé les spectateurs. La gazette illustrée termine le programme.

Théâtre Impérial Un film dramatique qu'on a fort bien accueilli hier. — Le vaudeville comprend plusieurs numéros d'actualité. Le film principal, au programme de cette semaine, au théâtre Impérial, est "Fifty Candles", un drame

ETABLIE EN 1885 ISIDORE CRÉPEAU Assureur contre l'Incendie Automobiles, Accidents, Glaces, Etc 1410 BOULEVARD ST-LAURENT Immeuble ISIDORE CRÉPEAU

LES EXECUTEURS TESTAMENTAIRES qui trouvent que les devoirs qu'ils ont assumés d'après le testament prennent trop de leur temps sont invités à consulter cette compagnie. Les honoraires chargés pour agir comme conseil ou agent pour les exécuteurs, fournir les garanties voulues pour la sauvegarde de la succession, percevoir les intérêts, etc., sont très modérés. La loi de cette province autorise les exécuteurs à nommer des agents dont les frais sont chargés aux dépenses d'administration de la succession. MONTREAL TRUST COMPANY 11 PLACE D'ARMES Sir Herbert S. Holt, Président. A. J. Brown, C.R., Vice-Prés. F. G. Donaldson, Gérant Général.

ASSURANCE PLACEZ VOS ASSURANCES FER DANS LA COMPAGNIE UNICO ASSURANCE SOCIETY (LIMITED) LONDRES, ANGLETERRE NORACE J. LABRECQUE AGENT GENERAL, DEPT. FRANCAIS, 200, RUE ST-JACQUES, TEL. MAJ 508.

ACCORDEUR DE PIANO ACCORDEUR DE PIANOS Spécialité: Pianos électriques et automatiques, orgues, etc. Prix spécial pour Communauté et Théâtres. DESMARAIS & FRERE 701 West 35th St. — 331 Dorion

PROPRIETES ET TERRAINS A VENDRE Pointe-Clair, Nord de Pointe-à-la-Croix, 3 minutes du Tramway. S'adresser: AUGUSTE COUILLARD, Enr. 111, St-Paul Est. Tel. MAJ 500

AUTOMOBILES Bureau Main 1571, Venues, Main 957, Magasin Main 1235, Service Main 1235 JOS. BONHOMME Ltée Manufacturier de Carrosseries et Vendeurs de "FORD" STATION SERVICE 200, Rue Guy.

THE CITY TIRE SHOP VICTOR GRENIER, Prop. Réparations de Pneus d'Automobiles et d'Automobiles pour autobus. Ouvrage exécuté par des experts. 575 DORCHESTER EST (Angle Wolfe)

RECTIFICATION Piston, segment et pièces de rechange. Duplessis, Bezier & Valiquet 27, St-Alexandre Plateau 3463

M. le Propriétaire d'AUTOMOBILE Veuillez vous rappeler quand vous voudrez faire réparer votre radiateur d'automobile ou réparer, rajuster vos lampes, ou rajouter les garnitures de votre auto, qu'il n'y a pas de meilleur endroit en ville que chez: JOHN H. FEELEY 411, rue Aylmer, — Tel. Plateau 332. SATISFACTION ASSURÉE

BIJOUTERIES Par ces temps, d'économie Apportez-moi vos vieux bijoux. J'en ferai des beaux. G. LEBLANC 406, St-Hubert — Tel. Est 1650

BOIS ET CHARBON TEL. LASALLE: 1271 — 162 WILSON FRERES JOS. CHARLEBOIS, Gérant Bois - Charbon Ontario - Nouveau - Frontenac - MONTREAL

COURTIERS PRETS SUR HYPOTHEQUE A JETTE & CIE 35, St-Jacques — Chambre 10 Courtiers en immobilier. (Etabli 1885). Experts en propriétés et deuxième hypothèques — achat d'hypothèques et balances de prix de ventes. 127-8

CHAPELLERIE J. E. SEVIGNY MANUFACTURIER DE CHAPEAUX Réparations de chapeaux pour Dames et Messieurs. 262 Mont-Royal Est — près St-Denis MONTREAL

1000 HOMMES demandés pour venir se coiffer chez LE CANADIEN 235, Boulevard St-Laurent Chapeaux \$1.50 en montants. Casquettes, etc. en montants. Aubaine pour tous.

TELEPHONE EST 4664 IMPROVED WINDOW CLEANING CO. Doublets lavés et mis en place. Polissage de parquets et meubles. Une spécialité. C. Carpenter, Gér. 3 Craig Est

MOISE ABREUVA SON PEUPLE D'UNE EAU VIVE ARTHUR BRODEUR Manufacturier d'eaux gazeuses. Fournit une boisson pure, pétillante, potable, rafraîchissante. Tel. Laska 250 — 35 rue Frontenac

141, Est 4344 Cours Jour et soir J. A. COULOMBE ECOLE DE CHAUFFEURS-MECANICIENS Licence gratuite sur toutes sortes de Machines. 769 rue DeMontigny Est, Montréal

WALKER & CAMPBELL 92 rue Bleury, 146 Plateau 846 Montréal. Patrons à coin en caoutchouc et encaucés en cuivre. Estimation en noir, en cuivre. Seaux pour notaires et corporations, etc.

Estampes en Caoutchouc A. DEROME & CIE, 20, N-DAME EST, MAIN 4678

ENTREPRENEURS F. A. GROTHE & FILS Entrepreneurs-Général Évaluateurs sur le Feu. Plateau: 3877 — 6, rue Cathb. LASALLE 1750

Collet Freres Entrepreneurs-Général 198 rue Vimont, — Viauville. TEL. LASALLE: 2945 H. MOISAN Entrepreneur-Général CONSTRUCTION, PEINTURE, REPARATIONS. 105, rue William-David, Montréal.

ENTREPRENEURS L. PERRAULT ENTREPRENEUR-ELECTRICIEN Installation de Moteurs 94 Rue Cherrier, — Montréal.

ELECTRICIENS H. TRUCHON Marchand, Entrepreneur-électrien. Appareils électriques. Spécialité: Construction de Lignes de Transmissions. 210, RUE PLESSIS, près Ste-Catherine.

ENTREPRENEURS LAURENCE & ROBITAILLE BOIS DE CONSTRUCTION Succursales: Bureau principal: Beaulieu et Boyer 152 Delormier. Cal. 2925 — Est 3310 MONTREAL

BUANDERIE LAUNDRY CO. 2005, RUE ST-DOMINIQUE

CIE DE QUINCAILLERIE DURAND Articles de Ménage. 370-372 Saint-Jacques 370-372 Saint-Jacques TEL. MAIN 7466-7467

HOPITAL DES POELES REPARATION GENERALE ET NICKELAGE 524 Visitation. Est 8938J. HAMEL & GUERTIN

TEL. MAIN 4598 IMPRIMERIE MERCANTILE Éditeur du "MONDE OUVRIER" Impressions de tous genres. GUS. FRANCO, PROP. 9 & 11, Rue Saint-Paul Ouest, MONTREAL

TEL. MAJ 3007. Etabli en 1875 MONTREAL STENCIL WORKS LIMITED -ESCRAPES EN CAOUTCHOUC, CLAVIER ET ACIER. Patrons et accessoires à marquer. Seaux pour notaires et corporations. 221-223 RUE MCGILL, MONTREAL.

EXIGEZ LES FUSEES RENOUVELABLES ECONOMY LES PREMIERES LES MEILLEURES RONDELLES FUSIBLES - Faites à Montréal - CARTOUCHES

FLEURISTES VICTOR A. LEMIEUX FLEURISTE TELEGRAPHIQUE PARTOUT Spécialité: TRILLES FLOREAUX - SECC. ED. GERNEAY 105-119 RUE STE-CATHERINE EST

MADAME U. JEROME Fleurs naturelles et séchées St-Denis, Fleuristaire. 686 St-Denis, — Angle Roy. Tél. Est 5472

Nouvelle Friandise Essayer les menthes "FEUILLE D'ERABLE" Elles sont pures, fortes et délicieuses. Sont faites de sucre seulement, aucun substitut. Achetez-en une livre aujourd'hui, vous vous régalez et vous vous régalez. Fabriquée par NATIONAL MINT COMPANY LTD. 3, rue Hogan, Montréal.

VIGER GARAGE LEE Ancien Remorqueur et St-Louis Entretien d'automos de promenade \$5.00 PAR MOIS LAVAGE SUIV ET SOIN REPARATIONS GENERALES

Garage AHUNTSIC Demers & Marquette, Prop. Huiles, Accessoires, Tirage. 279 Visitation. Est 1650 — Cal 3128J

NEW EAST END GARAGE Agence East End Garage Limited Réparations générales — Peinture — Vernissage — Lavage — Huiles — Remorques — Accessoires — Huiles — Graissage — Gazoline. 798 Berr (L'Es. Duluth) MONTREAL Alex. Deschamps, prop.

MEDICAMENTS ECZEMA Guérison assurée de l'eczéma, sous toutes ses formes, dartres, frites de bébé, en 1 jour, de maigrains, pityriasis, psoriasis, maladies de cuir cheveu, pellicules, chute des cheveux par le

GITRANOL En vente chez tous les Pharmaciens. Garantie absolue. Prix \$1.00. Agent général pour le Canada: ALBERT LA-ROCHE, pharmacien-chimiste, 4 pharmacies: 1112 St-Hubert, 341 St-Laurent, 2078 Papineau, 104 St-Denis, Montréal.

PREZEX ELIXIR TONIQUE GRANGER En vente dans toutes les Pharmacies. POISSONS TEL. MAJ 4429

TEL. MELROSE 2333-W Albert Demers ENTREPRENEUR-ELECTRICIEN INSTALLATION DE MOTEURS 52, 78ème Avenue — Ville St-Pierre

PLUMBIER PHILEMON PAGE Plombier. Power-Appareils à gaz et à eau chaude. 58 et 60, rue Amherst, Montréal.

JOS. THIBAUT Entrepreneur-Plombier. Chauffage, Ventilation, Travail. 290, rue St-Antoine.

La Cie J. & C. BRUNET Limitée Plomberie, Couverture, Électricité. 223, Boul. St-Laurent MONTREAL

RADIO A VENDRE. Appareils de fabrication française. Vous pouvez vous en procurer à partir de \$10.00. Réparations et entretien. 507, rue St-Jacques, Montréal. (Prox. St-Jacques et St-Denis)

RESTAURANT TERRAPIN M. GIBB — 35, Notre-Dame Ouest. Pour Dames et Messieurs. Chambres privées. Service prompt. BIÈRE ET VIN GIBB ET TOUS LES SORTES. Édward Sims, Prop.

ELDORADO CAFETERIA ET BUFFET LAVAL DAIRY LUNCH 271 Ste-Catherine Est - 271, Est 409. Cuisine à la Carte. Déjeuner, dîner, souper. Francaise — Service de haute classe.

PENSION Table d'Hôte REPAS A 30c. A la Semaine, 25c. 181 Est 6883 — 223 ST-HUBERT.

Pension Duboure Le meilleur repas de la ville à 35c. 255a STE-CATHERINE EST

ROY BLANK SERVICE W. BLANKHAUPT Habits faits sur mesure. Réparations en tous genres. Débarbouillage, etc. Fourreaux une spécialité. Tout ouvrage est garanti. 484a rue Roy Est — Près St-André

NETTOYAGE, REPARATION, REPARATIONS. Habillements faits sur mesure. Tenure. LABRECQUE & PROULX TAILLEURS Tel. Est 763w — 267a St-Denis. Nettoyage français pour Dames et Messieurs.

THEATRES

Théâtre Canadien-Français "As-tu vu Joséphine" remporte un beau succès. "As-tu vu Joséphine?", revue en quatre actes par Aimar, tient l'affiche au théâtre Canadien-Français, cette semaine. Pour un lundi, la représentation d'hier soir avait fait salle comble. Plus qu'à l'ordinaire, et l'ensemble de la pièce a remporté un succès qui fait prévoir de beaux résultats pour cette semaine. C'est une revue d'opérettes et s'il faut tenir compte, en outre du choix excellent fait par l'auteur dans les principales opérettes, du talent avec lequel les artistes en vedette se sont acquittés de leur rôle, on peut dire que l'effet a été tout à fait réussi. Nous ne pourrions nous empêcher de mentionner les scènes dans "Les Cloches de Corneville", "Les Mousquetaires au Convent" et "Madame Angot". Dans toutes ces scènes reviennent toujours ce personnage de Joséphine, qui est tirée de la scène de "Joséphine vendue par ses frères". C'est pour ainsi dire le personnage principal de la pièce; c'est lui qui vient apporter une note de fou-rire et de gaieté. Mlle Ziata a fait une Benjaminne excellente à tous les points de vue, mais il aurait été à souhaiter que son talent se fût exercé dans un rôle moins ingrat pour faire justice de ses réels mérites. Le rôle de Joséphine est pour personnifier le comble de l'ingénuité et de la rusticité. Il fallait un véritable talent pour s'en acquitter avec mérite et Mademoiselle Ziata d'ailleurs s'est acquittée de sa tâche avec mérite. Elle a même été vivement applaudie d'autres qui par moment avaient des rôles plus marquants. La scène des "Cloches de Corneville" est tout à fait impressionnante. Il en est de même de la scène des "Mousquetaires au Convent", où les mousquetaires surviennent à la fin de la leçon de chant. Ces tableaux avec celui tiré de "Madame Angot" tiennent à eux seuls toute la représentation et on y gagne à aller les voir au Canadien-Français. Dans tout cela, le choeur qui a été choisi avec soin, vient apporter une note d'excellence qui rehausse la pièce de beaucoup. Le chant qui a été donné, hier soir, est remarquable et artistique, et les artistes ont été rappelés à plusieurs reprises, non seulement au tableau du rideau, mais même pendant l'audition ou parfois on a dû répéter sur les instances de l'auditoire. On voit aussi à l'oeuvre Mlle Gilbert dans "Flour de Thé", un des principaux rôles de la revue; Mlle Ziata, dans les rôles de "Madame Angot", dans les rôles de "C'est Mlle Zola", dans les rôles de "C'est Mlle Zola" et Angot. Mme Rey-Duzil possède une voix chaude et mélodieuse qui lui a conquis son assistance, hier soir. Elle joue en même temps avec un entrain et un naturel remarquables, et elle a remporté hier un des plus beaux succès. Les acteurs et les figurants ont tenu fort bien seconde les artistes en vedette, de même que l'orchestre qui a joué avec un assez bel ensemble. En un mot, la revue "As-tu vu Jo-

THEATRES

Théâtre Canadien-Français "As-tu vu Joséphine" remporte un beau succès. "As-tu vu Joséphine?", revue en quatre actes par Aimar, tient l'affiche au théâtre Canadien-Français, cette semaine. Pour un lundi, la représentation d'hier soir avait fait salle comble. Plus qu'à l'ordinaire, et l'ensemble de la pièce a remporté un succès qui fait prévoir de beaux résultats pour cette semaine. C'est une revue d'opérettes et s'il faut tenir compte, en outre du choix excellent fait par l'auteur dans les principales opérettes, du talent avec lequel les artistes en vedette se sont acquittés de leur rôle, on peut dire que l'effet a été tout à fait réussi. Nous ne pourrions nous empêcher de mentionner les scènes dans "Les Cloches de Corneville", "Les Mousquetaires au Convent" et "Madame Angot". Dans toutes ces scènes reviennent toujours ce personnage de Joséphine, qui est tirée de la scène de "Joséphine vendue par ses frères". C'est pour ainsi dire le personnage principal de la pièce; c'est lui qui vient apporter une note de fou-rire et de gaieté. Mlle Ziata a fait une Benjaminne excellente à tous les points de vue, mais il aurait été à souhaiter que son talent se fût exercé dans un rôle moins ingrat pour faire justice de ses réels mérites. Le rôle de Joséphine est pour personnifier le comble de l'ingénuité et de la rusticité. Il fallait un véritable talent pour s'en acquitter avec mérite et Mademoiselle Ziata d'ailleurs s'est acquittée de sa tâche avec mérite. Elle a même été vivement applaudie d'autres qui par moment avaient des rôles plus marquants. La scène des "Cloches de Corneville" est tout à fait impressionnante. Il en est de même de la scène des "Mousquetaires au Convent", où les mousquetaires surviennent à la fin de la leçon de chant. Ces tableaux avec celui tiré de "Madame Angot" tiennent à eux seuls toute la représentation et on y gagne à aller les voir au Canadien-Français. Dans tout cela, le choeur qui a été choisi avec soin, vient apporter une note d'excellence qui rehausse la pièce de beaucoup. Le chant qui a été donné, hier soir, est remarquable et artistique, et les artistes ont été rappelés à plusieurs reprises, non seulement au tableau du rideau, mais même pendant l'audition ou parfois on a dû répéter sur les instances de l'auditoire. On voit aussi à l'oeuvre Mlle Gilbert dans "Flour de Thé", un des principaux rôles de la revue; Mlle Ziata, dans les rôles de "Madame Angot", dans les rôles de "C'est Mlle Zola", dans les rôles de "C'est Mlle Zola" et Angot. Mme Rey-Duzil possède une voix chaude et mélodieuse qui lui a conquis son assistance, hier soir. Elle joue en même temps avec un entrain et un naturel remarquables, et elle a remporté hier un des plus beaux succès. Les acteurs et les figurants ont tenu fort bien seconde les artistes en vedette, de même que l'orchestre qui a joué avec un assez bel ensemble. En un mot, la revue "As-tu vu Jo-

THEATRES

Théâtre Loew's "Heart's Flame", avec Frank Keenan, remporte un beau succès. — Le programme de vaudeville est très intéressant. Un film bien au-dessus de la moyenne et un programme de vaudeville de tout premier ordre, voilà ce qu'offre, cette semaine, à ses nombreux habitués, la direction du théâtre Loew's "Heart's Flame" serait un film "condensable", n'eût-il comme seul but de présenter de nouveau aux amateurs du cinéma l'excellent artiste qu'est Frank Keenan qui retourne à l'art silencieux. Mais ce n'est là que l'une des choses intéressantes à propos de ce film. Ce film traite de la vie des chantiers et il nous fait assister à plusieurs incidents dramatiques. Frank Keenan est toujours l'artiste vigoureux que nous avons connu. Il tient son rôle avec une aisance parfaite et remporte un succès complet. Le premier rôle féminin est tenu de belle façon par la délicieuse artiste qu'est Anna-Q. Nilsson. Craig Ward a également un important rôle dont il s'acquitte très habilement. Au point de vue photographique, le film est parfait. Le programme de vaudeville comprend six numéros qui sont tous intéressants. Joan Zafara, un chanteur très populaire à Montréal, est également à l'affiche et a créé une profonde impression. Kohoff et Gordon ont provoqué les rires décapitants de l'auditoire avec leur comédie-bouffe. Pat Burns est aussi un comédien très intéressant qui a été vivement applaudi. Adrian, assisté d'une couple de comédiens très habiles, très rapide et sûr de leurs pousées. La comédie épi-graphique est "Hazel from Hollywood" qui a vivement intéressé les spectateurs. La gazette illustrée termine le programme.

THEATRES

Théâtre Impérial Un film dramatique qu'on a fort bien accueilli hier. — Le vaudeville comprend plusieurs numéros d'actualité. Le film principal, au programme de cette semaine, au théâtre Impérial, est "Fifty Candles", un drame

THEATRES

Théâtre Gay Les "Flashlights of 1923" remportent beaucoup de succès cette semaine. Une troupe excellente sous tous rapports. Les amateurs de burlesque se sont rendus en grand nombre, hier soir au Gayety, pour assister au splendide spectacle qui est donné par les "Flashlights of 1923", la troupe à bien agencée de John G. Jermon. Toute la troupe est parfaite d'ensemble et de verve, les comédiens sont d'un fini parfait. Les chorégraphes sont nombreux et composés de jolies filles évoluant dans des costumes fastueux et des décors très riches. Jack Callahan est un comédien vraiment drôle. Son caractère de "tramp" est bien rendu. Il sait également se vêtir pour convenir à ce rôle particulier qui provoque tant de rires parmi l'auditoire. Il est acteur, et joue avec un naturel parfait. Ses réparties, lancées sans aucune hésitation, ont été fortement applaudies. Hamp et Peina se sont révélés deux chanteurs comiques accomplis. On les a beaucoup applaudis. Du côté féminin, il faut signaler la présence de Mlle Sarah Hyatt, une jolie brune au teint argenté, qui chante et joue avec élégance; Mlle Ann Myers qui fait une ingénue très attirante; Mlle Eugénie Leblanc qui se met fort en vedette dans ce spectacle. Les scènes sont nombreuses ainsi que les numéros musicaux et c'est du spectacle au commencement à la fin. Le spectacle vaut la peine d'être vu.

THEATRES

Théâtre Loew's "Heart's Flame", avec Frank Keenan, remporte un beau succès. — Le programme de vaudeville est très intéressant. Un film bien au-dessus de la moyenne et un programme de vaudeville de tout premier ordre, voilà ce qu'offre, cette semaine, à ses nombreux habitués, la direction du théâtre Loew's "Heart's Flame" serait un film "condensable", n'eût-il comme seul but de présenter de nouveau aux amateurs du cinéma l'excellent artiste qu'est Frank Keenan qui retourne à l'art silencieux. Mais ce n'est là que l'une des choses intéressantes à propos de ce film. Ce film traite de la vie des chantiers et il nous fait assister à plusieurs incidents dramatiques. Frank Keenan est toujours l'artiste vigoureux que nous avons connu. Il tient son rôle avec une aisance parfaite et remporte un succès complet. Le premier rôle féminin est tenu de belle façon par la délicieuse artiste qu'est Anna-Q. Nilsson. Craig Ward a également un important rôle dont il s'acquitte très habilement. Au point de vue photographique, le film est parfait. Le programme de vaudeville comprend six numéros qui sont tous intéressants. Joan Zafara, un chanteur très populaire à Montréal, est également à l'affiche et a créé une profonde impression. Kohoff et Gordon ont provoqué les rires décapitants de l'auditoire avec leur comédie-bouffe. Pat Burns est aussi un comédien très intéressant qui a été vivement applaudi. Adrian, assisté d'une couple de comédiens très habiles, très rapide et sûr de leurs pousées. La comédie épi-graphique est "Hazel from Hollywood" qui a vivement intéressé les spectateurs. La gazette illustrée termine le programme.

THEATRES

Théâtre Impérial Un film dramatique qu'on a fort bien accueilli hier. — Le vaudeville comprend plusieurs numéros d'actualité. Le film principal, au programme de cette semaine, au théâtre Impérial, est "Fifty Candles", un drame

